Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

L'industrie bio-alimentaire en 1986: performances économiques et nouveaux défis

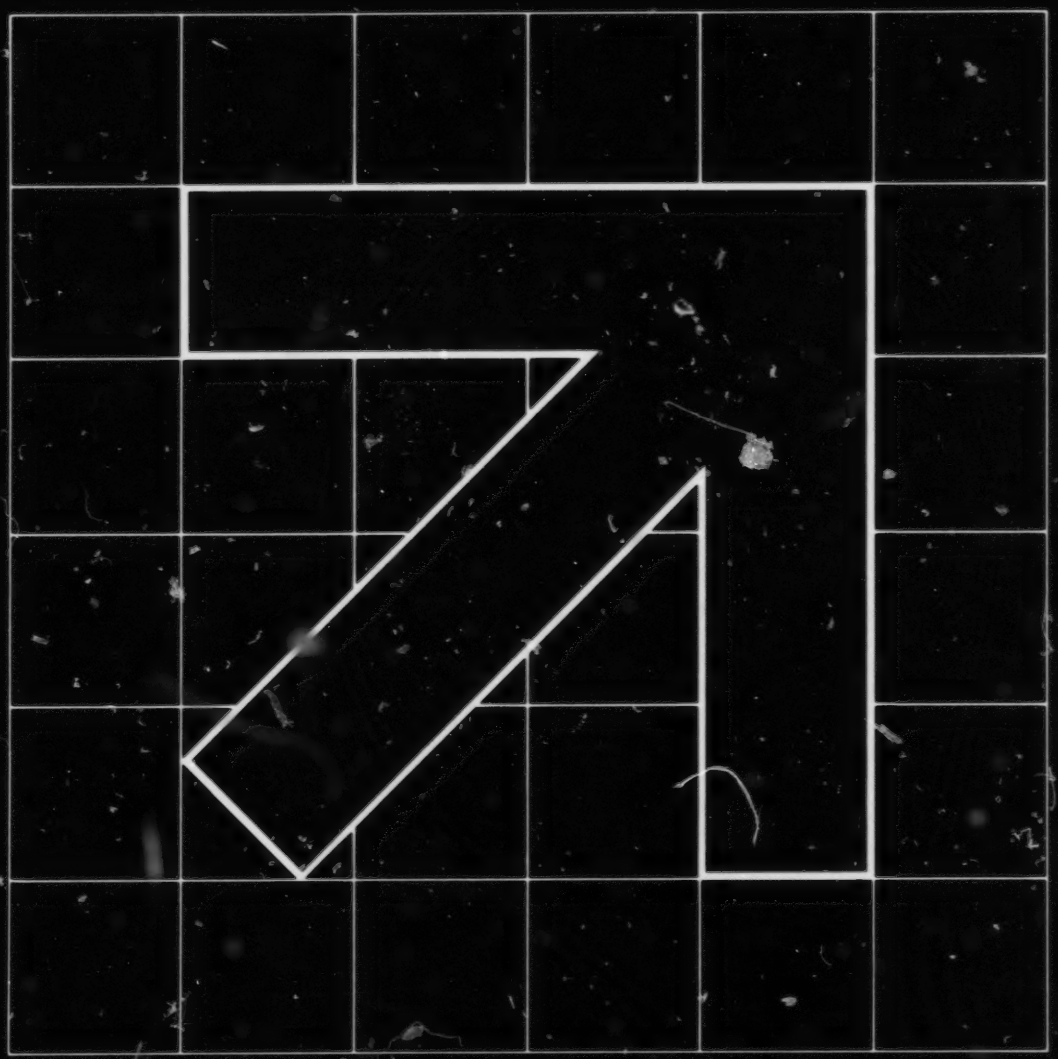

Québec

L'INDUSTRIE BIO-ALIMENTAIRE EN 1986: PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET NOUVEAUX DÉFIS

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec

Février 1987

ISBN 2-551-06744-8
Dépôt légal - 1er trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

PRÉSENTATION

A titres respectifs de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de ministre délégué aux Pêcheries, il nous est agréable de présenter une revue de la conjoncture économique du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation au Québec pour l'année 1986.

Sur le plan mondial, l'agriculture traverse une grave crise qui risque de se poursuivre pendant encore plusieurs années. Des récoltes records et des hausses significatives de production dans les pays importateurs de céréales ont créé des surplus importants, réduit le volume des échanges internationaux et engendré une guerre commerciale entre les principaux pays exportateurs. Cette guerre commerciale se manifeste par une chute des prix internationaux, une augmentation dans l'imposition de droits compensatoires sur les produits importés et une hausse marquée du niveau des subventions, tant pour soutenir le revenu des agriculteurs que pour reconquérir les marchés d'exportation. Jusqu'à présent, l'impact sur l'agriculture québécoise de la guerre commerciale a été la réduction du prix payé aux agriculteurs pour le maïs-grain et les céréales à paille. Les producteurs de viandes, et en particulier ceux du porc, risquent de subir les contrecoups de cette crise dans une avenir rapproché.

Pour la première fois de l'histoire, le revenu net réalisé de l'agriculture au Québec a franchi le cap du milliard de dollars pour s'éta-

blir à 1,036 milliard $, en hausse de 12% par rapport à 1985. Cette remarquable progression a permis au Québec de passer au second rang des provinces canadiennes, tout juste après l'Ontario (1,39 milliard $) et devant l'Alberta (706,6 millions $).

La demande pour les produits agricoles et alimentaires a affiché en 1986 une croissance supérieure à celle des années précédentes. Les ventes au détail de produits alimentaires s'élèvent à 9,6 milliards $, en hausse de 9,8% par rapport à 1985. Les recettes du secteur de la restauration se chiffrent par 3,1 milliards $, soit une augmentation de 7,9% en regard de 1985. Enfin, les exportations de produits alimentaires connaissent une année exceptionnelle en raison de la conjoncture dans les secteurs du porc et des pêches. Les exportations québécoises de produits alimentaires ont progressé de 13% pour atteindre 1,33 milliard $ alors que l'ensemble des exportations québécoises n'augmentait que de 3,7% en 1986.

L'amélioration de la situation économique du secteur agricole au Québec en 1986 s'explique par la spécialisation traditionnelle de l'agriculture québécoise dans les productions animales. En effet, une légère augmentation du prix du lait a porté à 1,21 milliard $ les recettes monétaires de cette production, soit une hausse de 2% par rapport à 1985. La hausse de 19,3% du prix moyen du porc a porté à 676,3 millions $ les recettes monétaires de la production porcine, soit une hausse de 18,7% par rapport à 1985. Les recettes monétaires de la production de volailles ont augmenté de 4,9% pour se chiffrer par 265,3 millions $ en raison d'une hausse de 2,3% du prix du poulet et d'une progression de 4,7% de la production de dindon.

Le Québec a vu en 1986 une réduction générale des rendements des productions végétales à la suite de conditions climatiques défavorables. Malgré un accroissement de 5,7% des superficies cultivées en céréales en 1986, la récolte a connu une baisse de 5,9% pour se chiffrer par 2 621 000 tonnes. On s'attend à des indemnités d'assurance-récolte de 21 millions $ pour compenser les baisses de rendements de la récolte de céréales. La récolte de pommes de terre a baissé de 10,6% et celle des autres légumes de 8%. La récolte de pommes a diminué de 41,2% et celle des petits fruits de 23,7%.

Le secteur des pêches au Québec a été marqué par une forte progression de la valeur de ses débarquements. La valeur des captures est ainsi passée de 67,7 millions $ en 1985 à plus de 82,0 millions $ en 1986. Cette situation résulte principalement d'une augmentation des prix pour la quasi totalité des espèces. Les pêcheurs québécois ont ainsi profité de l'accroissement de la demande pour les produits marins, à un moment où se fait sentir une raréfaction de la ressource.

L'industrie de la pêche a particulièrement bénéficié de l'augmentation de la consommation américaine de produits marins. La valeur des exportations chargées au Québec a augmenté de 41,3% durant les neuf premiers mois de 1986. Les divers produits de poisson comptaient pour 46,1 millions $ alors que les mollusques et crustacés représentaient des exportations de 63,0 millions $. Parmi les principaux produits, mentionnons le crabe et la crevette avec des exportations de 39,9 millions $ et de 9,5 millions $ respectivement.

Le secteur québécois de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation devra relever un certain nombre de défis d'ici la fin de la décennie. La conjoncture actuelle du marché mondial des données agricoles amène la réévaluation des interventions gouvernementales de soutien de la production agricole. La signature d'ententes commerciales bilatérales avec les États-unis ou multilatérales dans le cadre du GATT peuvent modifier la structure même du secteur québécois de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation.

L'élaboration de la Stratégie agricole canadienne, dont le Québec a assumé le leadership, a suscité beaucoup d'espoir. Le principe d'équité dans la répartition entre les provinces des fonds fédéraux destinés aux agriculteurs a été endossé par les autres provinces et a permis aux producteurs québécois d'obtenir 37,5 millions $ dans le partage de l'indemnité de un milliard $ versée aux producteurs canadiens de céréales et d'oléagineux. La révision des programmes de stabilisation des revenus agricoles en vue de rendre complémentaires les programmes fédéral et provinciaux est un autre dossier qui devrait faire l'objet d'une entente en s'appuyant sur le principe d'équité et de respect des économies régionales ainsi que sur la reconnaissance du partage des juridictions.

Un des principaux défis qu'aura à relever le secteur des pêches d'ici la fin de la décennie est celui de la rationalisation des activités tant de capture que de transformation. A ce chapitre, les progrès déjà réalisés par la normalisation de l'industrie devront se poursuivre par une hausse du degré de transformation et une diversification plus poussée des

activités. Cette orientation ne peut pas se dissocier d'efforts tout aussi importants au niveau de la commercialisation et du regroupement de l'offre des produits marins.

Le ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

MICHEL PAGÉ

Le ministre délégué
aux pêcheries

ROBERT DUTIL

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Présentation	I
Table des matières	VII
Liste des tableaux	XI
Liste des graphiques	XIII
INTRODUCTION	1
Chapitre 1: La performance du secteur alimentaire dans l'économie	3
1.1 Les prix à la consommation	3
1.2 La demande pour les produits agricole et alimentaires	7
1.2.1 Les ventes des détaillants en alimentation	7
1.2.2 La restauration	8
1.2.3 Les exportations	10
1.3 Les investissements	10
1.4 L'emploi et la rémunération	12
1.5 Le produit intérieur brut	13
1.6 Les revenus et dépenses découlant de l'activité agricole	14
1.6.1 L'évolution du volume des ventes des produits agricoles	14
1.6.2 Les prix des produits agricoles	16
1.6.3 Les recettes monétaires	18
1.6.4 Les dépenses d'exploitation, d'amortissement et de commercialisation	22
1.6.5 Bilan de l'activité agricole en 1986	22
1.6.6 L'agriculture québécoise dans l'ensemble canadien	24

Page

Chapitre 2: La production agricole au Québec 29

2.1 La production laitière 29

2.2 La production de viandes et de volailles 30

2.3 Les productions céréalières et fourragères 34

2.4 La production d'oeufs 35

2.5 Les produits horticoles 36

2.6 Les autres productions agricoles 37

Chapitre 3: La transformation et la distribution des produits alimentaires 39

3.1 Vue d'ensemble 39

3.2 La situation par secteur 41

3.2.1 Le secteur de la transformation du lait 41
3.2.2 L'industrie de la viande et de la volaille 45
3.2.3 L'industrie de la fabrication d'aliments pour animaux 47
3.2.4 L'industrie des boissons 47

3.3 La distribution alimentaire 50

Chapitre 4: La production et la transformation des produits de la pêche 53

4.1 La situation du secteur des pêches à l'extérieur du Québec .. 53

4.2 La production du secteur des pêches au Québec..... 55

4.2.1 Les pêches maritimes 55
4.2.2 Les pêches commerciales dans les eaux intérieures 61

4.3 Le secteur de la transformation des produits marins 63

Page

Chapitre 5: Les perspectives économiques dans le secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation en 1987 67

5.1 Les perspectives dans les secteurs de l'Agriculture et des pêches à l'extérieur du Québec 68

5.2 Les perspectives de l'agriculture au Québec 71

5.3 Les perspectives du secteur des pêches 75

5.4 Les perspectives dans la transformation et la distribution .. 77

Chapitre 6: Les défis d'ici la fin de la décennie 79

6.1 L'évolution du marché mondial des denrées agricoles 80

6.2 Les ententes commerciales internationales 83

6.2.1 La libéralisation des échanges avec les États-Unis ... 83
6.2.2 Les négociations du GATT 85

6.3 Les défis dans le secteur agro-alimentaire 86

6.3.1 La stratégie agricole canadienne 86
6.3.1.1 Objectifs et principes à la base de la stratégie 86
6.3.1.2 Les enjeux pour le Québec dans la stratégie agricole canadienne 88
6.3.2 La réorientation des interventions du Ministère dans le secteur agricole québécois 90

6.4 Les défis dans le secteur des pêches 91

6.4.1 Les discussions fédérales-provinciales 91
6.4.2 Les défis de l'industrie québécoise de la pêche 94
6.4.2.1 La qualité des produits marins 94
6.4.2.2 La rationalisation des activités de capture et de transformation 95
6.4.2.3 Le développement de l'aquaculture 97
6.4.2.4 Les pêches en eau douce 98

ANNEXE-1 99

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1.1:	Principaux indicateurs de la demande dans le secteur alimentaire au Québec de 1984 à 1986	4
Tableau 1.2:	Principaux indicateurs de l'activité économique dans le secteur alimentaire au Québec de 1984 à 1986	11
Tableau 1.3:	Volume physique de la production agricole commercialisée au Québec de 1985 à 1987	15
Tableau 1.4:	Indices de prix de certains produits agricoles au Québec de 1985 à 1987	17
Tableau 1.5:	Recettes monétaires provenant des opérations agricoles au Québec de 1985 à 1987	19
Tableau 1.6:	Dépenses d'exploitation, d'amortissement et de commercialisation du secteur agricole au Québec de 1985 à 1987	23
Tableau 1.7:	Bilan de l'activité agricole au Québec de 1983 à 1986	25
Tableau 3.1:	Statistiques principales du secteur des aliments et boissons au Québec de 1984 à 1986	40
Tableau 3.2:	Valeur des livraisons à l'activité manufacturière par secteur de l'industrie des aliments et boissons au Québec de 1982 à 1984	44
Tableau 3.3:	Valeur des exportations internationales chargées au Québec par secteur de l'industrie des aliments et boissons en 1985 et 1986	48
Tableau 4.1:	Volume et valeur des captures dans le secteur des pêches maritimes au Québec de 1984 à 1986	54

Page

Tableau 4.2: Statistiques principales du secteur de la transformation du poisson au Québec de 1984 à 1986 62

Tableau 5.1: Variations en pourcentage des prix, du volume et des recettes monétaires du Québec en 1987 72

LISTE DES GRAPHIQUES

		Page
Graphique 1.1:	Prix de l'alimentation au Québec, variations annuelles en pourcentage de 1972 à 1986	6
Graphique 1.2:	Principaux indicateurs de la demande dans le secteur alimentaire au Québec de 1984 à 1986	9
Graphique 1.3:	Revenu net réalisé dans le secteur agricole au Québec de 1972 à 1986	21
Graphique 1.4:	Revenu net réalisé dans le secteur agricole, importance relative Québec/Canada de 1972 à 1986	27
Graphique 2.1:	Recettes monétaires dans le secteur agricole en 1986, importance relative par production au Québec	31
Graphique 3.1:	Valeur des livraisons du secteur aliments et boissons au Québec de 1972 à 1986	42
Graphique 3.2:	Valeur des livraisons du secteur aliments et boissons, variations annuelles en pourcentage au Québec de 1972 à 1986	46
Graphique 4.1:	Valeur des débarquements dans le secteur des pêches en 1986, importance relative des principales espèces au Québec	56
Graphique 4.2:	Prix moyen des filets de poisson sur le marché de Boston	58
Graphique 4.3:	Prix moyen du bloc sur le marché de Boston	60
Graphique 4.4:	Prix moyen des autres produits de la pêche sur le marché de Boston	65

INTRODUCTION

La situation du secteur agro-alimentaire fut caractérisée par une forte progression des recettes monétaires. Bien que le volume de la production se soit maintenu et que l'ensemble des prix ait augmenté légèrement, les compensations des régimes d'assurance agricole sont venues compléter les revenus des agriculteurs. Le secteur de la transformation alimentaire a vu une hausse limitée de ses ventes, alors que le secteur des pêches maritimes bénéficiait d'une augmentation importante de la valeur des captures.

Afin d'examiner plus en détail la conjoncture alimentaire québécoise, le présent document a été divisé en six chapitres. Le premier compare la performance du secteur alimentaire à celle de l'ensemble de l'économie québécoise. On y aborde, de plus, les grandes variables de la situation agricole.

Dans un second chapitre, on traite de la production agricole. On y analyse les éléments internationaux qui ont eu des répercussions sur la situation des principaux secteurs agricoles au Québec en 1986.

Le chapitre suivant brosse un profil des divers secteurs de la transformation et de la distribution des produits alimentaires. Le chapitre quatre aborde de façon particulière le secteur des pêches. On y analyse la situation conjoncturelle de la production et de la transformation des produits marins.

Par la suite, le chapitre cinq présente les perspectives dans les secteurs de l'agro-alimentaire et des pêches en 1987.

Finalement, le document se termine par un chapitre consacré aux défis qui se poseront d'ici la fin de la présente décennie.

CHAPITRE 1

LA PERFORMANCE DU SECTEUR ALIMENTAIRE DANS L'ÉCONOMIE

Ce premier chapitre aborde l'évolution des grands indicateurs économiques qui caractérisent le secteur alimentaire par rapport au reste de l'économie en 1986. On y traite notamment des prix à la consommation, des ventes au détail, des exportations, de l'emploi, des investissements et du produit intérieur brut.

Malgré une légère réduction de son taux de croissance en termes réels, l'ensemble de l'économie québécoise a connu de bonnes performances à plus d'un chapitre. En particulier, certains secteurs tels la construction, l'industrie forestière, le commerce et les secteurs de l'immobilier, de l'assurance et de la finance ont vu la valeur de leur production s'accroître de plus de 5%. Pour sa part le produit intérieur brut en dollars constants affichait une hausse de 2,6% dans le secteur agricole. Une croissance de 5% du revenu disponible a soutenu le commerce de détail, alors qu'une réduction du taux d'épargne a permis aux consommateurs québécois d'acquérir des biens durables et immobiliers.

1.1 Les prix à la consommation

Les prix des aliments ont progressé de 6,8% en 1986, après avoir connu, l'année précédente, la plus faible hausse depuis 1975. En effet, l'augmentation du prix des aliments s'était limitée à 3,6% en 1985.

TABLEAU 1.1
PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA DEMANDE
DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE
AU QUEBEC DE 1984 A 1986

DETAIL	1984	1985(1)	1986(2)	VARIATIONS 1985/1984	VARIATIONS 1986/1985
	- '000 000$ - (3)			- % -	
VENTES AU DETAIL					
PRODUITS ALIMENTAIRES	8 354,4	8 771,3	9 632,8	5,0	9,8
ENSEMBLE DES PRODUITS	29 005,9	31 782,3	34 874,8	9,6	9,7
EXPORTATIONS					
PRODUITS AGRICOLES, MARINS ET ALIMENTAIRES	1 231,2	1 175,5	1 328,5	-4,5	13,0
ENSEMBLE DES PRODUITS	17 340,1	18 610,9	19 299,5	7,3	3,7
RECETTES					
RESTAURANTS	1 909,4	2 120,3	2 361,0	11,0	11,4
AUTRES ETABLISSEMENTS(4)	746,3	783,4	772,3	5,0	-1,4
TOTAL	2 655,7	2 903,7	3 133,3	9,3	7,9
INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (MONTREAL)	- 1981 = 100 -				
ALIMENTATION	116,1	120,2	128,4	3,5	6,8
RESTAURATION	116,2	121,8	129,2	4,8	6,1
ENSEMBLE DES PRODUITS	122,7	128,1	134,4	4,4	4,9

(1) ESTIMATIONS
(2) PREVISIONS
(3) LES VALEURS SONT EXPRIMEES EN DOLLARS COURANTS.
(4) AUTRES ETABLISSEMENTS: TRAITEURS, ETABLISSEMENTS DE "REPAS A EMPORTER", BRASSERIES, ETC...

SOURCES: - STATISTIQUE CANADA, DIFFERENTS CATALOGUES.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

Par ailleurs, le prix de l'ensemble des produits a augmenté de 4,9% en 1986, soit sensiblement le même taux que l'année précédente (tableau 1.1).

L'accélération du taux d'inflation dans le secteur alimentaire est imputable particulièrement à des hausses des prix du porc, des produits céréaliers et de boulangerie ainsi qu'à des baisses de prix saisonnières plus faibles dans les fruits et légumes.

La réduction des approvisionnements de porc sur le marché nord-américain a entraîné une augmentation importante du prix de celui-ci, particulièrement au cours des mois de l'été. Par ailleurs, l'augmentation à 7 $ le boisseau du prix du blé destiné à l'alimentation humaine au Canada a provoqué une hausse de près de 5% du prix des produits céréaliers et de boulangerie. Finalement, les récoltes moins abondantes de fruits et de légumes au Canada et aux États-Unis ont atténué les baisses coutumières de prix lors des récoltes.

Par contre, la diminution des prix des oeufs et des corps gras a quelque peu compensé les hausses de prix des autres produits.

Une progression modérée de la rémunération des salariés a permis au prix des aliments consommés à l'extérieur du foyer d'augmenter moins rapidement que l'ensemble des prix à l'alimentation.

GRAPHIQUE 1.1
PRIX DE L'ALIMENTATION AU QUEBEC
VARIATIONS ANNUELLES EN POURCENTAGE DE 1972 A 1986

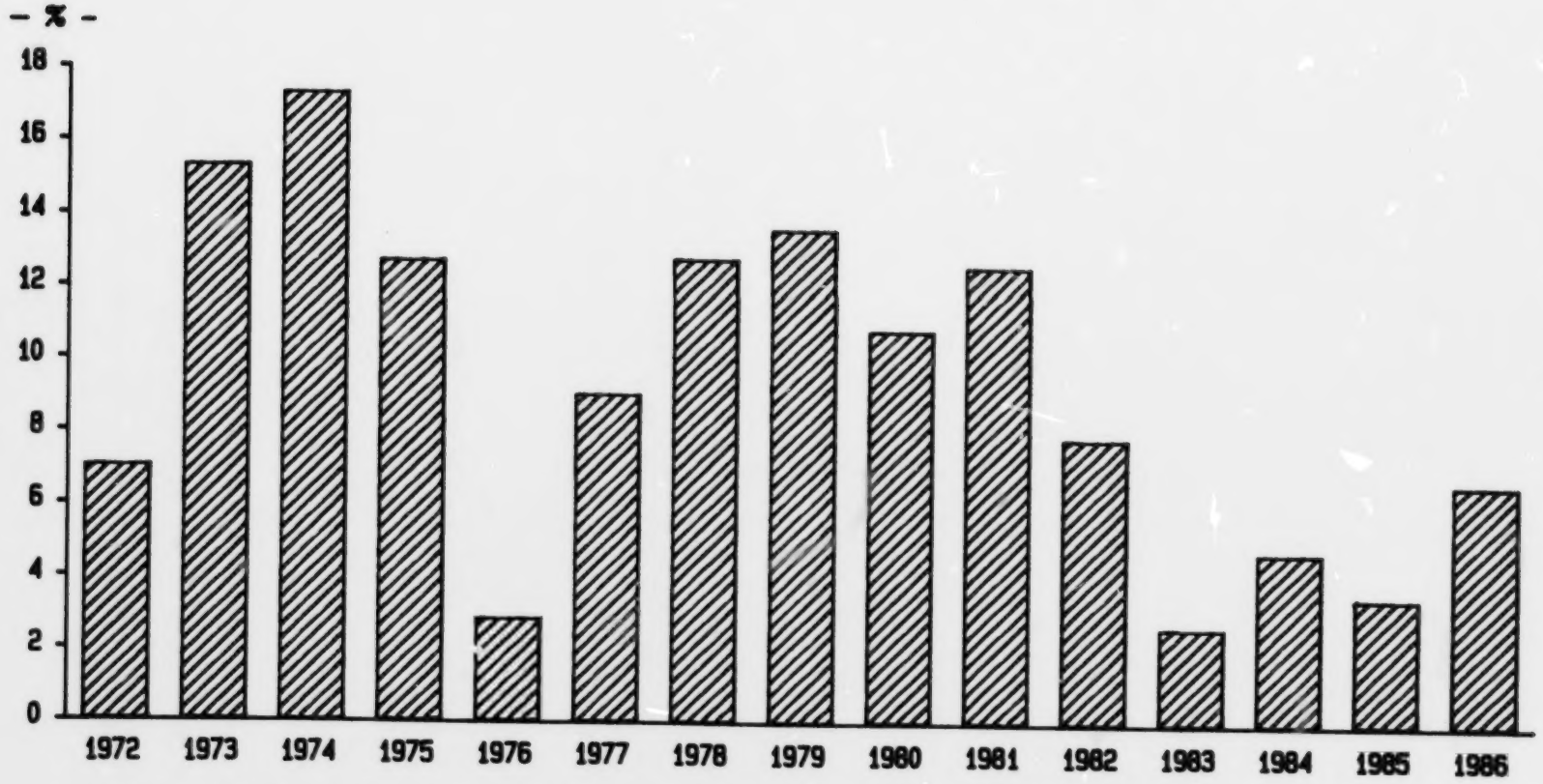

SOURCE: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

Des conditions particulières sur le marché alimentaire ont prévalu au Québec, puisque le prix des aliments a progressé de 6,8% comparativement à 5% pour l'ensemble du Canada. Cette différenciation dans l'évolution des prix entre le Québec et l'ensemble du Canada se reflète dans la majorité des produits achetés dans les magasins d'alimentation et dans le prix des repas pris à l'extérieur du foyer.

1.2 La demande pour les produits agricoles et alimentaires

La demande finale pour les produits agricoles et alimentaires constitue un indicateur de la performance du secteur alimentaire. Cette demande tire son origine de trois sources principales: la demande des ménages auprès des détaillants en alimentation, les dépenses des consommateurs effectuées dans des établissements de restauration et finalement les ventes réalisées sur les marchés d'exportation.

1.2.i Les ventes des détaillants en alimentation

Près de 75% des dépenses consacrées à l'alimentation des ménages résultent d'achats effectués dans les épiceries et les épiceries-boucheries. Par conséquent, les ventes au détail constituent un important indicateur de la demande des ménages pour les produits alimentaires.

En 1986, les ventes des détaillants en alimentation se sont élevées à 9,6 milliards $, en hausse de près de 9,8% par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, pour l'ensemble des produits de consommation, les ventes au détail, au Québec, ont affiché une croissance de 9,7% et ont atteint près de 34,9 milliards $ en 1986. La reprise économique ainsi que la baisse des taux d'intérêt et la relative stabilité des prix ont incité les consommateurs québécois à accroître leurs dépenses en biens durables et semi- durables.

En excluant l'influence des prix, la hausse des ventes au détail de produits alimentaires s'établit à 2,8% en 1986, en regard d'une augmentation de 1,4% en 1985. Cette croissance réelle supérieure à l'augmentation de la population pourrait être la conséquence d'une modification des habitudes alimentaires des consommateurs qui auraient privilégié l'achat de produits plus coûteux.

1.2.2 La restauration

Le secteur de la restauration a vu ses recettes dépasser les 3,1 milliards $ en 1986, soit une progression de plus de 7,9% par rapport à l'année précédente. Ce sont les recettes des restaurants licenciés et non licenciés qui ont augmenté le plus rapidement, alors que les autres établissements (traiteurs, établissements de "repas à emporter", etc.) voyaient leurs recettes diminuer quelque peu.

GRAPHIQUE 1.2
PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA DEMANDE
DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE
AU QUEBEC DE 1984 A 1986

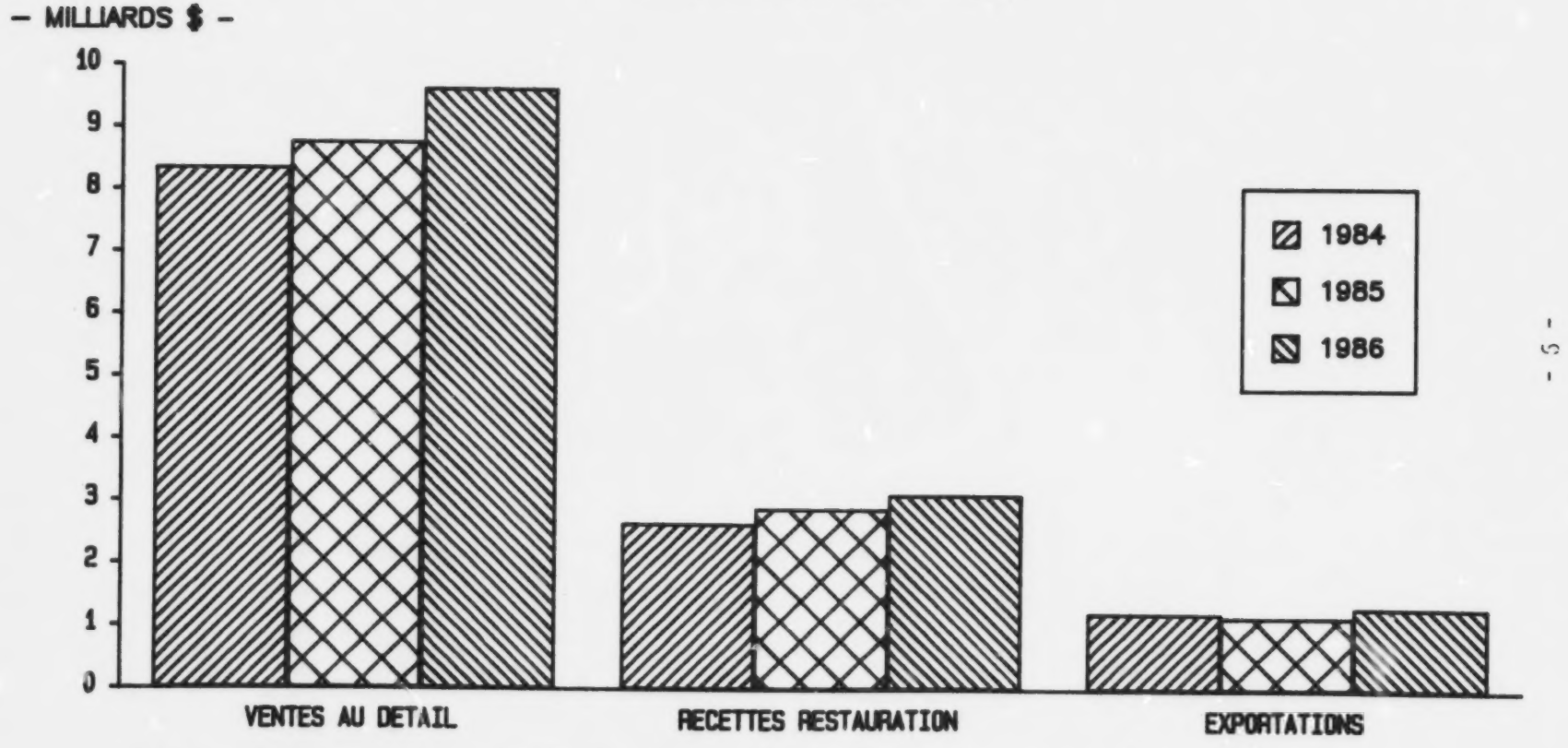

SOURCE: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC,
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

1.2.3 Les exportations

Sur la base des neuf premiers mois, la valeur de l'ensemble des exportations canadiennes chargées au Québec pourrait atteindre 19,3 milliards $ en 1986, en hausse de 3,7% par rapport à la même période l'année précédente. En ce qui concerne le secteur des produits agricoles, marins et alimentaires, les exportations des trois premiers trimestres de 1986 affichent une croissance de 13% en regard de 1985 et pourraient se chiffrer par 1,33 milliard $ en 1986.

Ce sont les exportations de produits transformés qui ont connu la plus forte augmentation avec un accroissement de 14,3% alors que les ventes des produits agricoles non transformés subissaient une baisse de 7,6%. A ce chapitre, les exportations d'animaux vivants ont connu une baisse de 26,5%.

Par ailleurs, l'industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande a accru ses exportations de 20,2% sous l'effet d'une hausse des prix pour ses produits à base de porc. Pour des raisons similaires, le secteur de la transformation des produits marins a vu ses exportations s'accroître de 41,4%. Par contre, la perte de certains marchés d'Afrique a réduit de 32,3% la valeur de nos exportations de lait évaporé qui sont passées de 62,9 millions $ au cours des neuf premiers mois de 1985 à 42,6 millions en 1986.

1.3 Les investissements

Les immobilisations fournissent une estimation des dépenses d'investissement. Elles comprennent l'achat de machinerie et d'équipement neufs, la construction de bâtiments ainsi que les travaux de génie.

TABLEAU 1.2
PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE
DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE
AU QUEBEC DE 1984 A 1986

DETAIL	1984	1985(1)	1986(2)	VARIATIONS 1985/1984	VARIATIONS 1986/1985
	- '000 000$ - (3)			- % -	
IMMOBILISATIONS					
AGRICULTURE	662,6	636,3	496,3	-4,0	-22,0
PECHE	6,5	5,8	6,9	-10,8	19,0
ALIMENTS ET BOISSONS	229,4	227,3	236,0	-0,9	3,8
MAGASINS D'ALIMENTATION	25,9	23,6	17,8	-8,9	-24,6
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	51,2	97,8	86,5	91,0	-11,6
FABRICATION	2 751,0	3 281,7	3 840,7	19,3	17,0
IMMOBILISATIONS PRIVEES	10 543,7	12 072,4	13 208,6	14,5	9,4
IMMOBILISATIONS TOTALES	15 747,8	16 979,6	18 230,4	7,8	7,4
PRODUIT INTERIEUR BRUT					
PECHE	59,0	65,0	80,0	10,2	23,1
AGRICULTURE	1 640,0	1 741,5	1 871,4	6,2	7,5
ALIMENTS ET BOISSONS	3 142,1	N.D.	N.D.	N.A.	N.A.
FABRICATION	18 920,0	19 866,0	20 831,0	5,0	4,9
ENSEMBLE DE L'ECONOMIE	86 290,0	92 045,0	98 480,0	6,7	7,0
EMPLOI				- NOMBRE -	
AGRICULTURE	76,9	85,1	83,2	8 200	-1 900
ALIMENTS ET BOISSONS	55,3	57,5	58,0	2 200	500
TOTAL	132,2	142,6	141,2	10 400	-1 400
SECTEUR PRIMAIRE	127,7	130,1	131,0	2 400	900
FABRICATION	559,6	548,1	582,2	-11 500	34 100
ENSEMBLE DE L'ECONOMIE	2 722,3	2 804,5	2 865,4	82 200	60 900

(1) ESTIMATIONS
(2) PREVISIONS
(3) LES VALEURS SONT EXPRIMEES EN DOLLARS COURANTS.

SOURCES: - STATISTIQUE CANADA, DIFFERENTS CATALOGUES
- CONFERENCE BOARD DU CANADA.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

En 1986, les immobilisations du secteur agricole se sont limitées à 496,3 millions $, en baisse de 22%. La pauvreté des perspectives de la situation agricole au niveau nord-américain a amené les entreprises agricoles du Québec à rationaliser leurs activités, occasionnant une pause dans leurs investissements. Les perspectives étant plus encourageantes dans le secteur des pêches, les immobilisations de ce secteur ont augmenté de 19% en 1986 après une baisse de 10,8% en 1985.

Le secteur des aliments et boissons a vu ses immobilisations atteindre 236,0 millions $ en 1986, en hausse de 3,8% sur l'année précédente. Les industries alimentaires diverses et les secteurs de la boulangerie et de la biscuiterie ont connu des hausses appréciables, alors que l'industrie de la transformation du poisson voyait ses dépenses d'immobilisations diminuer de 61% en raison de la fin du programme de rationalisation du secteur de la transformation des produits de la pêche.

1.4 L'emploi et la rémunération

Pour l'ensemble de l'économie québécoise, le nombre d'emplois s'est accru de 60 900 en 1986. Le nombre de personnes oeuvrant dans le secteur de l'agriculture est demeuré à peu près le même passant de 85 100 en 1985 à 83 200 en 1986. Comme dans les années précédentes, l'importance des travailleurs familiaux non rémunérés a eu tendance à diminuer alors que le nombre de salariés agricoles s'accroissait.

Les salaires agricoles ont progressé de plus de 5,7% en 1986. Un décret gouvernemental faisait passer, le 1er octobre 1986, le salaire minimum de 4,00 $ l'heure à 4,35 $. De plus, on faisait disparaître le différentiel salarial entre les employés de 16 à 18 ans et ceux ayant plus de 18 ans.

Au cours du premier semestre de 1986, la rémunération hebdomadaire dans le secteur de la transformation alimentaire a augmenté de 6,5% au Canada. Des hausses particulièrement importantes ont eu lieu dans les secteurs des aliments du bétail, de la boulangerie et des produits alimentaires divers.

1.5 Le produit intérieur brut

Le produit intérieur brut (P.I.B.) est la mesure de la valeur marchande de tous les biens et services produits dans ses limites territoriales par une économie au cours d'une année. Il représente aussi la rémunération de tous les facteurs de production: la main-d'oeuvre, le capital et l'esprit d'entreprise. Le concept de produit intérieur brut est largement employé pour évaluer la croissance économique et mesurer la contribution de chaque secteur productif à cette croissance.

Le produit intérieur brut de l'ensemble de l'économie québécoise a progressé de 7% en 1986 comparativement à une croissance de 6,7% en 1985. Les investissements dans la construction résidentielle sont demeurés élevés, alors que la demande intérieure pour les produits de consommation est restée ferme. En dollars constants, le produit intérieur brut du Québec a progressé de 3,5% en 1986.

Après avoir connu une hausse de 6,2% en 1985, le produit intérieur brut du secteur agricole affiche une progression de 7,5% en 1986. Cette performance s'explique principalement par une hausse de 12% du revenu net réalisé qui représente près de la moitié du produit intérieur brut agricole. La rémunération des salariés et les amortissements sont demeurés stables, alors que le montant des intérêts, des dividendes et des autres revenus de placement s'accroissait de 3,4%.

1.6 Les revenus et dépenses découlant de l'activité agricole (1)

Malgré un contexte de conjoncture agricole difficile, les recettes monétaires provenant de la vente de produits agricoles se sont accrues en 1986 de près de 4,5% en regard de l'année précédente. Cette croissance est principalement imputable à des augmentations des prix payés aux producteurs alors que le volume de production demeurait stable.

1.6.1 L'évolution du volume des ventes des produits agricoles (2)

Le volume des ventes des produits agricoles est demeuré stable en 1986, comparativement à l'année précédente. Une légère baisse des ventes des produits céréaliers et horticoles était compensée par des hausses dans le cas des productions animales et des produits de l'érable.

---

(1) Pour les productions végétales, toutes les données du présent chapitre se rapportent aux revenus, aux dépenses et à la production commercialisée lors des années civiles 1985 et 1986. Le lecteur trouvera en annexe les données touchant la production totale pour les années récoltes 1985-1986 et 1986-1987.

(2) L'indice implicite du volume physique de la production commercialisée se distingue de l'indice calculé à partir du revenu brut réalisé en dollars constants en ce qu'il n'inclut pas les paiements d'assurance-récolte, d'assurance-stabilisation, les diverses subventions et l'auto-consommation de produits agricoles.

TABLEAU 1.3
VOLUME PHYSIQUE DE LA PRODUCTION AGRICOLE COMMERCIALISEE
AU QUEBEC DE 1985 A 1987

PRODUITS		1985	1986(1)	1987(2)	VARIATIONS 1986/1985	VARIATIONS 1987/1986
		- QUANTITES -			- % -	
LAIT	- HECTOLITRES -	28 321 690	28 376 370	28 300 000	0,2	-0,3
PORC	- TONNES -	376 872	375 126	387 297	-0,5	3,2
BOEUF	- TONNES -	93 390	97 218	99 611	4,1	2,5
VEAU	- TONNES -	17 363	17 064	16 660	-1,7	-2,4
POULET	- TONNES -	146 859	151 171	161 698	2,9	7,0
OEUFS DE CONSOMMATION	-'OOO DOUZAINES -	68 188	68 200	68 200	0,0	0,0
CEREALES	- TONNES -	1 474 891	1 581 991	1 579 284	7,3	-0,2
POMMES DE TERRE	- TONNES -	342 432	415 220	410 630	21,3	-1,1
LEGUMES	- TONNES -	440 340	405 000	420 000	-8,0	3,7
POMMES	- TONNES -	91 825	53 914	92 000	-41,3	70,6
PETITS FRUITS	- TONNES -	18 603	14 194	17 481	-23,7	23,2
MIEL	- TONNES -	4 800	3 000	4 800	-37,5	60,0
PRODUITS DE L'ERABLE	- KILOLITRES -	8 877	8 955	9 250	0,9	3,3
INDICE DU VOLUME PHYSIQUE DE LA PRODUCTION	- 1985=100 -	100,0	100,3	103,0	0,3	2,7

(1) ESTIMATIONS
(2) PREVISIONS

SOURCES:
. POUR 1985 - BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, DIVERSES PUBLICATIONS.
- STATISTIQUE CANADA, DIVERSES PUBLICATIONS.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU CANADA, REVUE DU MARCHE DES BESTIAUX ET REVUE DU MARCHE AVICOLE.
. POUR 1986, 1987 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

En 1985, une augmentation des superficies cultivées ainsi que des conditions climatiques particulièrement favorables avaient permis des progressions importantes de la production céréalière et de celle de la pomme de terre. Une partie de cette production fut écoulée en 1986 et est responsable des augmentations de 7,3% du volume des ventes de céréales et de 21,3% des ventes de pomme de terre. Par ailleurs, les légumes (-8%), les pommes (-41,3%), et les petits fruits (-23,7%) ont vu le volume de leurs ventes diminuer en 1986, à la suite des conditions climatiques défavorables durant l'été. Cette situation entraînera le versement d'indemnités d'assurance-récolte en 1987.

Le volume des ventes provenant des productions animales est demeuré à un niveau stationnaire en 1986.

Après avoir connu une baisse de 4,6% en 1985, à la suite des restrictions imposées à la campagne laitière 1985-1986 en ce qui concerne le programme spécial à l'exportation, les producteurs québécois ont faiblement augmenté leurs livraisons de lait en 1986.

La production de porc en 1986 accuse une légère baisse en regard de l'année précédente, alors que les disponibilités de boeuf et de poulet connaissaient des hausses respectives de 4,1% et de 2,9%.

1.6.2 Les prix des produits agricoles

La hausse du prix du porc en 1986 a permis de contrebalancer la chute des prix des céréales et occasionné une augmentation globale de 3,9% des prix agricoles.

TABLEAU 1.4
INDICES DE PRIX DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES
AU QUEBEC DE 1985 A 1987

PRODUITS	1985(1)	1986(2)	1987(3)	VARIATIONS 1986/1985	VARIATIONS 1987/1986
	- 1985 = 100 -			- % -	
LAIT	100,00	101,80	103,02	1,8	1,2
PORC	100,00	119,26	119,59	19,3	0,3
BOEUF	100,00	99,38	107,23	-0,6	7,9
VEAU	100,00	105,03	113,80	5,0	8,3
POULET	100,00	102,33	101,33	2,3	-1,0
DINDON	100,00	98,28	95,86	-1,7	-2,5
OEUFS	100,00	98,99	94,99	-1,0	-4,0
AGNEAU ET MOUTON	100,00	100,91	101,76	0,9	0,8
CEREALES	100,00	81,00	69,60	-19,0	-14,1
POMMES DE TERRE	100,00	89,85	106,14	-10,2	18,1
LEGUMES	100,00	106,04	103,81	6,0	-2,1
POMME	100,00	117,50	105,75	17,5	-10,0
PETITS FRUITS	100,00	117,53	105,57	17,5	-10,2
MIEL	100,00	132,20	93,18	32,2	-29,5
SIROP D'ERABLE	100,00	138,17	135,83	38,2	-1,7
ENSEMBLE DES PRODUITS	100,00	103,90	103,60	3,9	-0,3

(1) LES DONNEES ORIGINALES ONT ETE RAMENEES SUR LA BASE 1985=100.
(2) ESTIMATIONS.
(3) PREVISIONS.

SOURCES:
. POUR 1985 - BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, DIVERSES PUBLICATIONS.
- STATISTIQUE CANADA, DIVERSES PUBLICATIONS.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU CANADA, REVUE DU MARCHE DES BESTIAUX ET REVUE DU MARCHE AVICOLE.

. POUR 1986, 1987 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

Le niveau général des prix des produits végétaux a baissé de 7% en 1986. La guerre commerciale engagée par les États-Unis pour accroître sa part du marché mondial des céréales a entraîné pour les producteurs québécois une chute importante du prix des produits céréaliers. Par ailleurs, la forte production de pomme de terre au Québec et dans les Maritimes en 1985 s'est reflétée par d'importantes disponibilités et par une baisse du prix de ce produit au cours des huit premiers mois de 1986.

A l'exception de légères baisses dans les prix du boeuf, du dindon et des oeufs, l'ensemble des produits animaux a vu ses prix s'accroître de 5,7% en 1986. La hausse la plus importante s'est faite au chapitre du porc où une réduction des approvisionnements au niveau nord-américain a provoqué une augmentation de 19,3% du prix moyen.

1.6.3 Les recettes monétaires

Les recettes monétaires représentent les revenus obtenus de la vente des produits agricoles à l'extérieur du secteur agricole québécois au cours d'une année civile. Elles excluent donc les ventes des produits intermédiaires ou consommés sur la ferme par le secteur agricole et les recettes ne prennent en considération que les sommes effectivement reçues par les producteurs pendant l'année civile pour leurs produits.

Les recettes monétaires se sont chiffrées par 3,5 milliards $ en 1986, en hausse de près de 4,5% par rapport à l'année précédente. La baisse des recettes provenant des productions végétales a été plus que contre-

TABLEAU 1.5
RECETTES MONETAIRES PROVENANT DES OPERATIONS AGRICOLES
AU QUEBEC DE 1985 A 1987

PRODUITS	1985	1986(1)	1987(2)	VARIATIONS 1986/1985	VARIATIONS 1987/1986
		- '000$ -		- % -	
PRODUITS LAITIERS	1 188 161	1 211 331	1 222 394	2,0	0,9
PORC	569 711	676 318	700 141	18,7	3,5
BOEUF ET VEAU	274 245	283 550	310 053	3,4	9,3
VOLAILLE	252 917	265 311	280 587	4,9	5,8
OEUFS	91 453	90 448	86 794	-1,1	-4,0
MOUTON ET AGNEAU	5 344	5 395	5 353	1,0	-0,8
AUTRE BETAIL	32 881	30 660	32 816	-6,8	7,0
TOTAL - BETAIL ET PRODUITS ANIMAUX	2 414 712	2 563 013	2 638 138	6,1	2,9
MAIS	158 486	137 253	122 080	-13,4	-11,1
BLE	16 365	15 019	12 365	-8,2	-17,7
ORGE	27 838	25 573	20 629	-8,1	-19,3
AVOINE	17 309	13 434	9 068	-22,4	-32,5
POMMES DE TERRE	36 668	39 947	46 671	8,9	16,8
LEGUMES ET SERRES	102 609	102 700	104 900	0,1	2,1
FRUITS	46 197	37 146	47 176	-19,6	27,0
FLEURS ET PEPINIERES	51 301	55 898	59 724	9,0	6,8
TABAC	25 146	19 821	22 000	-21,2	11,0
AUTRES CULTURES	30 753	27 155	26 071	-11,7	-4,0
TOTAL - CULTURES	512 672	473 946	470 684	-7,6	-0,7
PRODUITS FORESTIERS ET DE L'ERABLE	64 473	81 250	82 913	26,0	2,0
AUTRES RECETTES MONETAIRES (3)	324 344	348 598	290 577	7,5	-16,6
TOTAL - RECETTES MONETAIRES	3 316 201	3 466 807	3 482 312	4,5	0,4

(1) ESTIMATIONS.
(2) PREVISIONS.
(3) COMPRENNENT LES SOMMES RETOURNEES PAR LES PRODUCTEURS AU GOUVERNEMENT FEDERAL AU TITRE DES AVANCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES PAIEMENTS ANTICIPES, LES PAIEMENTS D'APPOINT, LES COMPENSATIONS D'ASSURANCES AGRICOLES ET LES PAIEMENTS A L'INDUSTRIE LAITIERE.

SOURCES: - STATISTIQUE CANADA, REVENU NET AGRICOLE, CATALOGUE NUMERO 21-202.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

balancée par des hausses des recettes pour les produits animaux, les produits forestiers et d'érable. De plus, les transferts gouvernementaux se sont accrus de 7,5% pour se chiffrer par 348,6 millions $ en 1986. Les paiements de la Régie des assurances agricoles représentaient 63% de ce montant.

Malgré une hausse des volumes commercialisés, les recettes tirées de la vente des céréales ont connu une baisse à la suite de la chute des prix. Dans les secteurs des fruits, malgré une augmentation importante des prix, la réduction des récoltes a provoqué une diminution marquée des recettes.

Dans le secteur des productions animales, les revenus provenant de la vente de porc ont connu un bond de 18,7% à la suite de la hausse importante des prix. D'ailleurs, à l'exception du secteur des oeufs, du miel et de la fourrure, l'ensemble des productions animales a vu ses recettes augmenter.

Une hausse importante des prix a provoqué une forte progression des recettes provenant des produits acéricoles, celles-ci passant de 37,9 millions $ en 1985 à plus de 52,8 millions $ en 1986.

Finalement, les hausses des revenus au chapitre de l'assurance-récolte et de l'assurance stabilisation des revenus sont imputables aux conditions climatiques défavorables qu'a connues le Québec à l'été 1986 et à la faible rentabilité de plusieurs productions en 1985.

GRAPHIQUE 1.3
REVENU NET REALISE DANS LE SECTEUR AGRICOLE
AU QUEBEC, DE 1972 À 1986

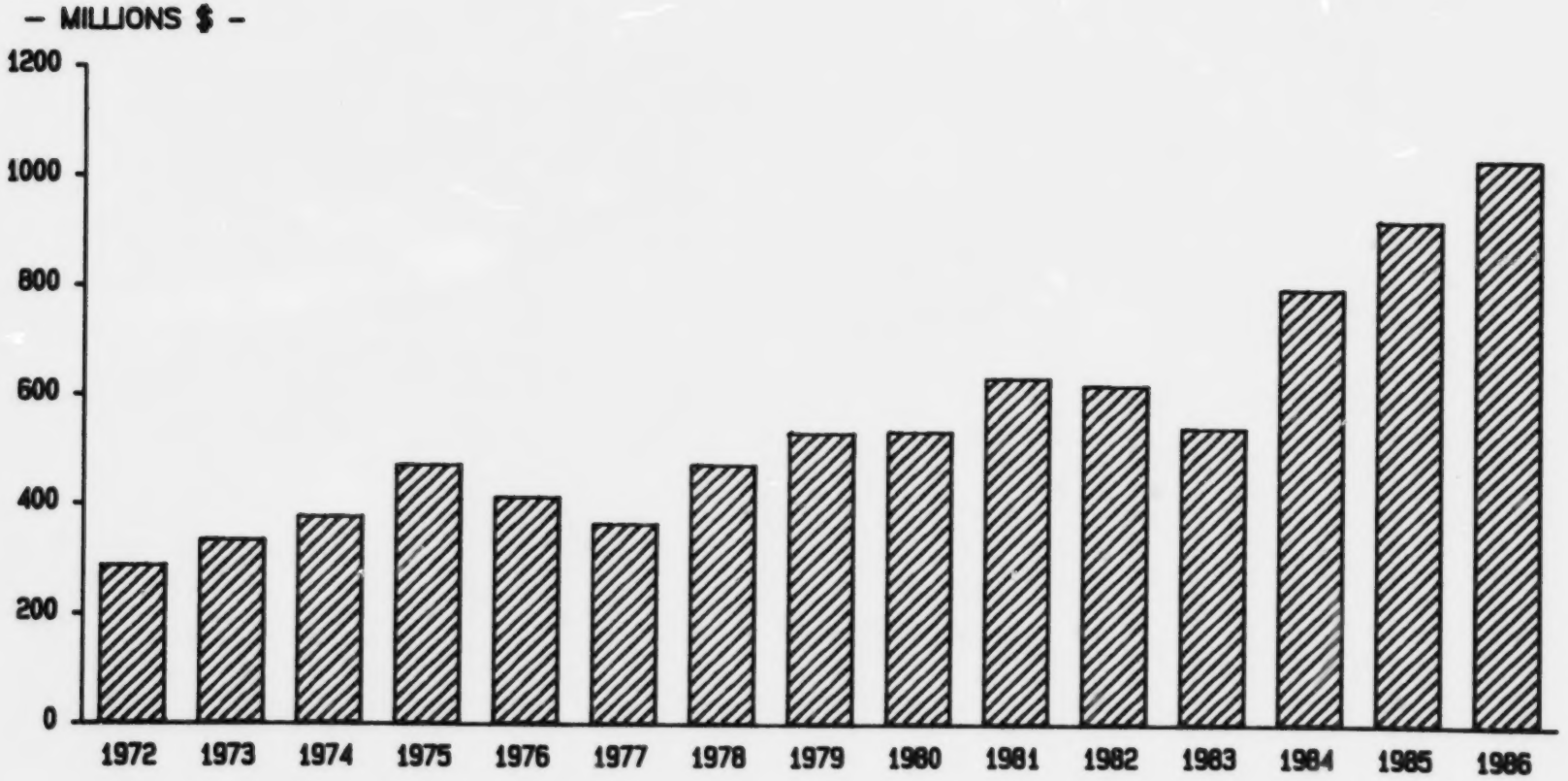

SOURCE: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

1.6.4 Les dépenses d'exploitation, d'amortissement et de commercialisation

Les dépenses d'exploitation, d'amortissement et de commercialisation se sont chiffrées par 2,5 milliards $ en 1986, soit sensiblement les mêmes que l'année précédente. Les prix des intrants agricoles ainsi que le volume sont demeurés relativement stables. L'augmentation des dépenses liées aux frais de commercialisation du lait et de la stabilisation des revenus a été compensée par une réduction des dépenses d'exploitation.

La réduction des dépenses d'exploitation est imputable à la baisse de 6,2% des frais consacrés à l'alimentation animale. De plus, la baisse du prix de l'énergie en 1986 a entraîné une réduction des dépenses en carburant, en engrais et en combustible de chauffage.

Les frais d'assurance-stabilisation des revenus se sont chiffrés par 58,7 millions $, en hausse de 31,7 % par rapport à 1985, alors que les dépenses liées à la commercialisation du lait (prélèvements, transport, publicité, etc.) atteignaient 216,3 millions $ en 1986.

1.6.5 Bilan de l'activité agricole en 1986

Le revenu net réalisé permet d'établir le bilan de l'activité agricole au Québec. Il comprend les recettes monétaires et les revenus en nature desquels on enlève les dépenses d'exploitation, d'amortissement et de commercialisation.

TABLEAU 1.6
DEPENSES D'EXPLOITATION, D'AMORTISSEMENT ET DE COMMERCIALISATION
DU SECTEUR AGRICOLE AU QUEBEC DE 1985 A 1987

CATEGORIES	1985	1986(1)	1987(2)	VARIATIONS 1986/1985	VARIATIONS 1987/1986
		- '000$ -		- % -	
IMPOTS FONCIERS	21 938	22 671	23 601	3,3	4,1
LOYER	20 948	21 565	22 163	2,9	2,8
SALAIRES	213 211	212 105	233 597	-0,5	10,1
INTERETS SUR DETTE	246 550	254 968	260 068	3,4	2,0
ENTRETIEN DE MACHINERIE	258 365	259 681	260 133	0,5	0,2
ENGRAIS ET CHAUX	154 668	151 588	140 078	-2,0	-7,6
AUTRES DEPENSES POUR LES CULTURES	127 612	132 310	128 965	3,7	-2,5
ALIMENTATION DU BETAIL	612 852	575 091	551 800	-6,2	-4,0
AUTRES DEPENSES POUR LE BETAIL	64 355	67 802	69 479	5,4	2,5
REPARATION DE BATIMENTS	50 536	52 714	53 209	4,3	0,9
ELECTRICITE ET TELEPHONE	66 182	68 570	71 437	3,6	4,2
DIVERS	148 405	146 594	149 845	-1,2	2,2
TOTAL - EXPLOITATION	1 985 622	1 965 659	1 964 375	-1,0	-0,1
TOTAL - AMORTISSEMENT	251 916	254 946	247 591	1,2	-2,9
TOTAL - EXPLOITATION ET AMORTISSEMENT	2 237 538	2 220 605	2 211 966	-0,8	-0,4
TOTAL - ASSURANCES ET COMMERCIALISATION(3)	244 839	274 988	285 148	12,3	3,7
TOTAL - DEPENSES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENT ET COMMERCIALISATION	2 482 377	2 495 593	2 497 114	0,5	0,1

(1) ESTIMATIONS.
(2) PREVISIONS.
(3) COMPRENNENT LES CONTRIBUTIONS AUX REGIMES D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AINSI QUE LES PRELEVEMENTS, LES FRAIS DE TRANSPORT ET DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE LAITIERE.

SOURCES: - STATISTIQUE CANADA, REVENU NET AGRICOLE, CATALOGUE NUMERO 21-202.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

Le revenu net réalisé a progressé de 12% passant de 924,8 millions $ en 1985 à 1,036 milliard $ en 1986. La croissance est imputable à une augmentation des recettes (incluant les compensations d'assurances agricoles) à un moment où les dépenses demeuraient stables, reflétant ainsi une augmentation du niveau de la rentabilité de certains secteurs agricoles et en particulier pour ceux liés à la production animale.

Pour une seconde année consécutive, une légère réduction du cheptel a entraîné une variation à la baisse des inventaires. En tenant compte de la variation des inventaires, on obtient une augmentation de 12,9% du revenu net total qui atteint 1,029 milliard $ en 1986.

1.6.6 L'agriculture québécoise dans l'ensemble canadien (1)

Au Canada, le revenu net réalisé s'est chiffré par 4,6 milliard $ en 1986, en hausse de 19,4% en regard de l'année antérieure, sous l'effet conjugué d'une augmentation de 1,5% des recettes monétaires et d'une baisse de 2,8% des dépenses.

Au chapitre des recettes provenant des produits végétaux, on constate une baisse de 3,5% des recettes monétaires en 1986. La chute des prix et la faiblesse du volume des ventes de céréales durant l'année civile 1986 résultant des mauvaises récoltes des années antérieures ont atténué l'augmentation de la production céréalière canadienne durant l'été 1986.

---

(1) Afin d'établir ces comparaisons, nous utilisons les données publiées par Statistique Canada et Agriculture Canada lors de la conférence sur les perspectives agricoles qui s'est tenue les 8 et 9 décembre 1986.

TABLEAU 1.7
BILAN DE L'ACTIVITE AGRICOLE
AU QUEBEC DE 1985 A 1987

DETAIL	1985	1986(1)	1987(2)	VARIATIONS 1986/1985	VARIATIONS 1987/1986
	- ' 000$ - (3)			- % -	
1. RECETTES MONETAIRES	3 316 200	3 466 806	3 482 312	4,5	0,4
2. PAIEMENTS SUPPLEMENTAIRES(4)	31 250	4	37 500	N.A.	N.A.
3. REVENU EN NATURE	59 690	64 898	67 960	8,7	4,7
4. REVENU BRUT REALISE (1+2+3)	3 407 140	3 531 708	3 587 772	3,7	1,6
5. DEPENSES	2 482 377	2 495 594	2 497 113	0,5	0,1
6. REVENU NET REALISE (4-5)	924 763	1 036 114	1 090 659	12,0	5,3
7. VARIATION DES INVENTAIRES	-13 248	-6 733	N.D.	-49,2	N.A.
8. REVENU BRUT TOTAL (4+7)	3 393 892	3 524 975	N.D.	3,9	N.A.
9. REVENU NET TOTAL (6+7)	911 515	1 029 381	N.D.	12,9	N.A.

(1) ESTIMATIONS.
(2) PREVISIONS.
(3) LES VALEURS SONT EXPRIMEES EN DOLLARS COURANTS.
(4) EN 1985 ET 1986, LES PAIEMENTS SUPPLEMENTAIRES ONT ETE VERSES EN VERTU DU PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE POUR LES PERTES EN FOURRAGES AU QUEBEC EN 1983. EN 1987, DES PAIEMENTS DE 37,5 MILLIONS $ SONT PREVUS SELON LE PROGRAMME SPECIAL CANADIEN POUR LES GRAINS.

SOURCES: - STATISTIQUE CANADA, REVENU NET AGRICOLE, CATALOGUE NUMERO 21-202.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

Par contre, une hausse de 14,9% des revenus provenant de la vente de porc s'est traduite par une augmentation de 3,3% des recettes obtenues de la vente des produits animaux.

Par rapport aux autres provinces canadiennes, le Québec occupe le second rang au chapitre du revenu net réalisé, tout juste après l'Ontario. Dans cette province, le revenu net réalisé atteint 1,39 milliard $ en 1986. La troisième province agricole au Canada était l'Alberta avec un revenu net réalisé de 706,6 millions $ en 1986. Vient ensuite la Saskatchewan avec 635,9 millions $ de revenu net réalisé.

La province de l'Ontario a vu ses recettes monétaires provenant de la vente de produits végétaux s'accroître de 7,3% en 1986, sous l'effet d'un accroissement de plus de 242% de ses ventes de tabac. Cette augmentation est imputable à la comptabilisation en 1986 des recettes de la vente de la production de tabac de 1985 et de 1986.

En ce qui concerne l'Alberta, le revenu net s'est accru à la suite d'une baisse importante des dépenses. Ainsi, la forte chute du prix des céréales a entraîné une réduction de plus de 33,6% des dépenses liées à l'alimentation animale. De plus, les producteurs ont réduit considérablement les frais reliés à l'utilisation de machinerie.

GRAPHIQUE 1.4
REVENU NET REALISE DANS LE SECTEUR AGRICOLE
IMPORTANCE RELATIVE QUEBEC/CANADA
DE 1972 A 1986

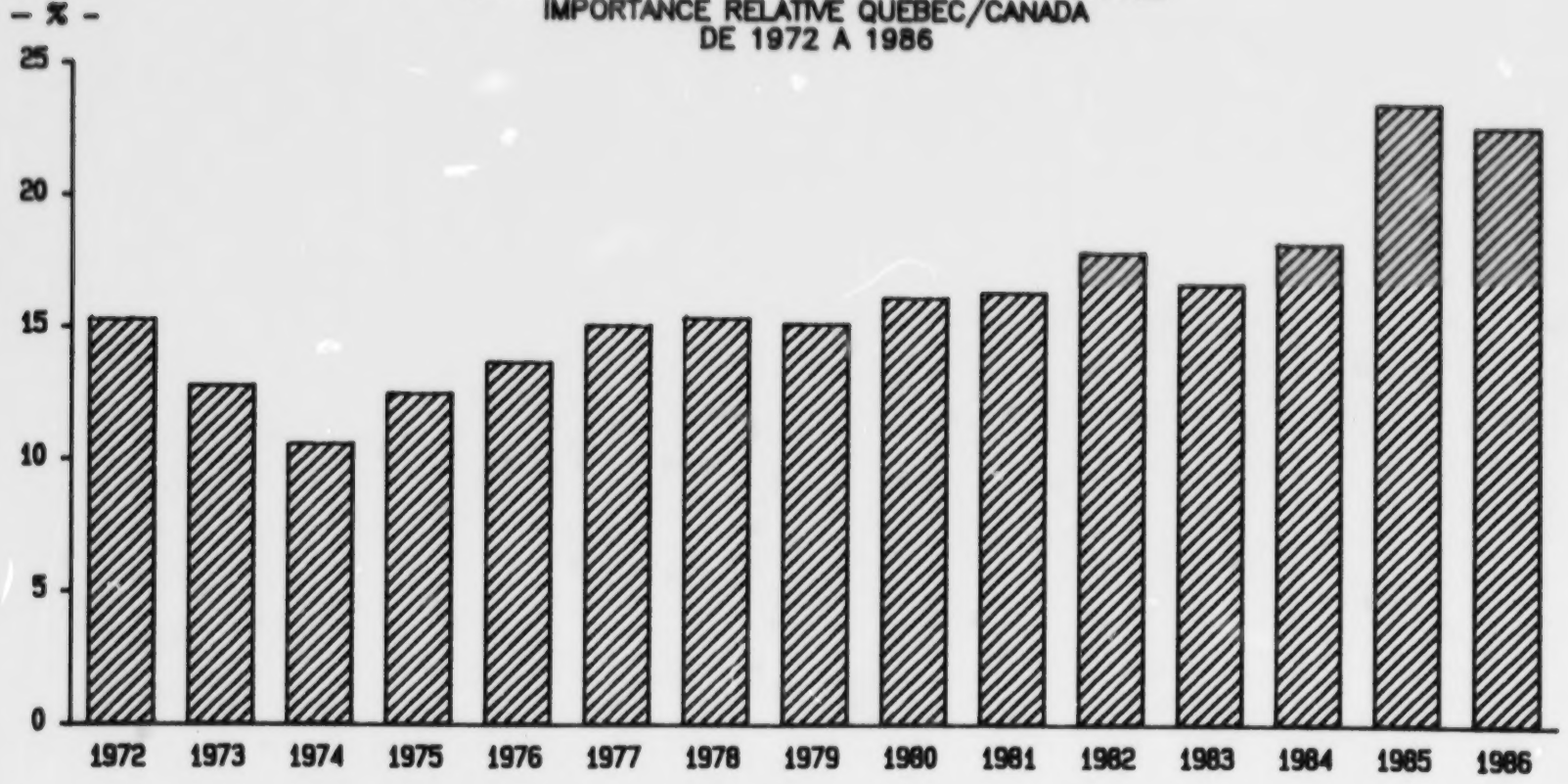

SOURCE: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC,
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

CHAPITRE 2

LA PRODUCTION AGRICOLE AU QUÉBEC

2.1 La production laitière

Les recettes provenant de la production laitière se sont élevées à 1,21 milliard $ en 1986, en hausse de 2% sur l'année précédente. Cette évolution est imputable à la légère augmentation des prix moyens du lait, alors que la production totale de lait se maintenait à 2 837 637 kilolitres.

L'utilisation du lait pour les fins de consommation diminuait quelque peu, alors que l'utilisation du lait à des fins industrielles pour la production des fromages cheddar et fins progressait.

Au début de 1986, la politique fédérale sur le lait de transformation a été reconduite pour les cinq prochaines années. La prolongement de cette politique mettait fin à une période d'inquiétude chez les producteurs et conférait une stabilité additionnelle au secteur laitier.

Le programme d'aide pour l'alimentation animale à base de poudre de lait affiche une progression rapide car plusieurs producteurs de veaux

lourds prennent de l'expansion, contribuant ainsi à augmenter la demande de poudre de lait.

2.2 La production de viandes et de volailles

Les approvisionnements de viande de boeuf, de porc et de volaille se sont élevés à 57 332 millions de livres en 1986 aux États-Unis, en hausse de 1% par rapport à l'année précédente. Pour une seconde année consécutive, cette progression est particulièrement attribuable à une augmentation de 5,7% de la production de volaille, alors que les approvisionnements en viande rouge diminuaient de près de 1%. A ce chapitre, la hausse des approvisionnements de 1,9% en viande bovine n'a pu contreblancer entièrement la chute de 5,4% de la production porcine. La principale raison de la hausse de la production bovine est liée à l'augmentation des abattages de bovins laitiers en vertu du programme amméricain d'abandon de la production laitière.

Au Canada en 1986, la production totale de viandes rouges et de volailles est en régression de 1% en regard de l'année précédente. Une hausse de 3% de la production de volailles n'a pu compenser les baisses de 1% dans la production de boeuf et de 5% dans la production de porc.

Au Québec, les secteurs du boeuf, des ovins, du porc et de la volaille ont vu leurs recettes s'élever à 1,23 milliard $ en 1986 comparativement à 1,10 milliard $ l'année précédente, soit une hausse de 11,8%.

GRAPHIQUE 2.1
RECETTES MONETAIRES DANS LE SECTEUR AGRICOLE EN 1986
IMPORTANCE RELATIVE PAR PRODUCTION AU QUEBEC

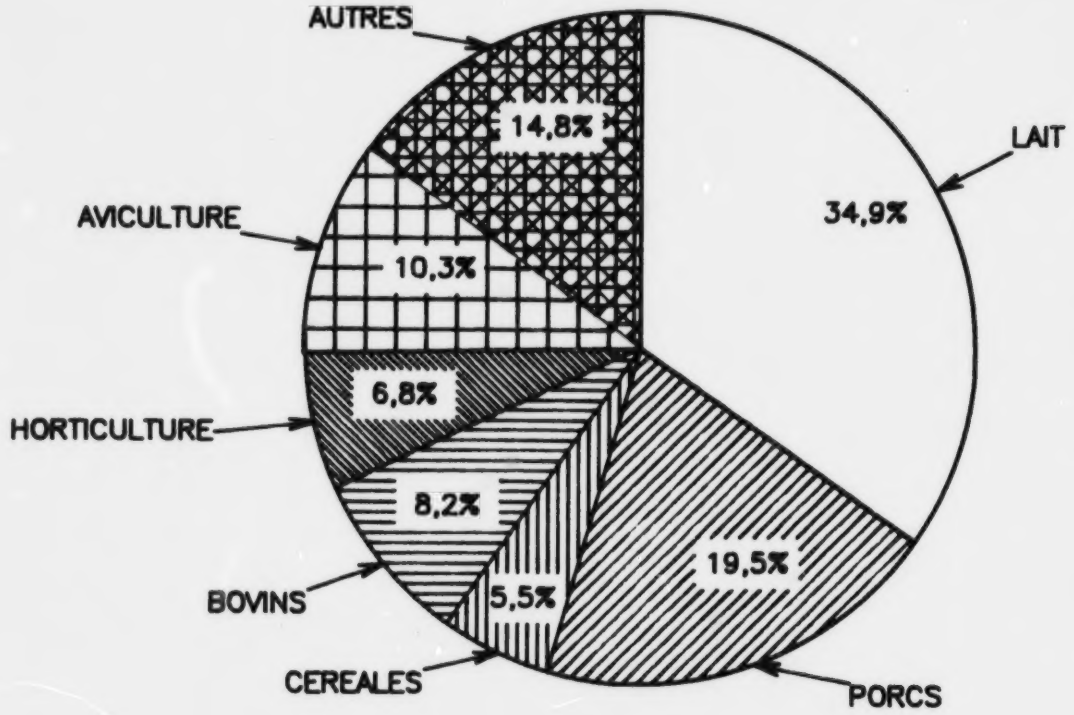

SOURCE: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

Pour cette même période, les ventes de viandes rouges et de volailles d'origine québécoise sont passées de 667 436 tonnes en 1985 à 671 659 tonnes l'année suivante. Cette faible variation (0,6%) est attribuable à une légère baisse (-0,5%) de la production de porc qui a été contrebalancée par les hausses des ventes de boeuf (4,1%) et de volaille (3%).

La réduction des disponibilités de porc qui s'est fait sentir sur l'ensemble du marché nord-américain s'est traduite par une augmentation marquée de son prix. Ainsi en 1986, malgré une production québécoise légèrement inférieure à celle de l'année précédente, les recettes monétaires de ce secteur ont progressé de 18,7% pour se chiffrer par 676,3 millions $. La décision américaine en 1985 d'appliquer des droits compensatoires seulement sur les exportations canadiennes de porcs vivants a limité considérablement les ventes canadiennes de porcs aux États-Unis. Pour le Québec, cette décision s'est traduite surtout par une augmentation des abattages au Québec de porcs ontariens car les exportations québécoises de porcs vivants en direction des États-Unis étaient déjà modestes.

La réduction du cheptel laitier au Québec a entraîné une augmentation des approvisionnements en viande de boeuf. Associée à cette hausse du nombre de têtes abattues, une légère progression du poids à l'abattage a entraîné une augmentation de 4,1% des approvisionnements totaux. Une faible régression du prix moyen a limité cependant à 3,5% la hausse des recettes monétaires qui se sont chiffrées par 211,7 millions $ en 1986.

Une seconde conséquence de la baisse du nombre de vaches laitières est la réduction du nombre de veaux disponibles à l'abattage. N'eut été une hausse de 5,8% du poids moyen, les approvisionnements en viande de veau auraient été assurément inférieurs aux 17 064 tonnes obtenues, puisque le nombre de bêtes abattues à été réduit de plus de 7%. Cette situation est attribuable à la progression de la production de veaux lourds. Cependant, une augmentation de 5% du prix moyen devrait permettre aux recettes monétaires de ce secteur de se chiffrer par 71,8 millions $, en hausse de 3,2%.

Afin d'appuyer le développement du veau lourd, le Ministère s'est engagé dans des efforts de promotion et la Régie des assurances agricoles du Québec a procédé à la modification des règles d'application du régime d'assurance-stabilisation dans ce secteur.

La production totale de chair de volaille s'est élevée à 182 251 tonnes en 1986. Les abattages de poulets et de poules se sont accrus de 2,8%, alors que les abattages de dindons progressaient de 4,7%.

Cette variation de la production en 1986 dans le secteur du poulet constitue une décélération des taux de croissance annuels connus en 1984 et 1985. Cette hausse restreinte en 1986 fut attribuable à un ralentissement de la croissance de la demande. Le prix moyen du poulet a tout de même augmenté de 2,3% et les recettes monétaires ont progressé de 5,4%.

La production de dindon s'est accrue à la suite d'une augmentation du poids moyen à l'abattage. Une réduction de 1,7% du prix moyen a cependant limité à 42,5 millions $ la valeur des ventes en 1986, soit une hausse de 2,9% sur l'année précédente.

2.3 Les productions céréalières et fourragères

La production mondiale de céréales pour l'alimentation animale atteindra 830 millions de tonnes au cours de l'année-récolte 1986-1987. Cette production est inférieure de 17 millions de tonnes à celle record enregistrée au cours de l'année précédente. Toutefois, les stocks de report élevés et des hausses de production dans les pays importateurs ont forcé les pays exportateurs à accepter des bas prix pour leurs céréales.

Malgré une forte participation aux programmes de réduction des superficies aux États-Unis, les rendements dépassent ceux observés l'année précédente. De plus, les modifications à la politique agricole ont conduit les autorités américaines à accroître à court terme leur support financier aux exportations.

Au Québec, malgré un accroissement de 5,7% des superficies cultivées en céréales en 1986, la récolte a connu une baisse de 5,9% pour se chiffrer par 2 621 000 tonnes. Une réduction générale des rendements à la suite des conditions climatiques défavorables a entraîné une telle baisse de production. On prévoit que les indemnités d'assurance-récolte pourraient atteindre 21 millions $ dans le cas de la récolte de céréales de 1986.

Par ailleurs, l'augmentation de 16,5% de la production céréalière en 1985 s'est traduite par une progression de 7,3% des ventes de céréales au cours de 1986. Cependant, la baisse de près de 20% du prix des céréales, imputable à la guerre commerciale que livrent les États-Unis à ses concurrents, a provoqué au Québec une réduction de 13% des recettes monétaires qui se sont chiffrées par 193,9 millions $ en 1986.

2.4 La production d'oeufs

La valeur des ventes d'oeufs est demeurée relativement stable à 90,4 millions $ en 1986, diminuant à peine de 1,1% en regard de l'année précédente. Cette variation est imputable essentiellement à une diminution des prix.

Par ailleurs, le plan conjoint de producteurs d'oeufs de consommation a modifié ses règlements afin de permettre entre autres la création d'une entreprise privée appelée PRO-OEUFS et destinée à mettre en marché ce produit. D'adhésion volontaire, cette nouvelle entreprise regroupe les producteurs désirant vendre sous une identification commerciale commune.

Dans le secteur des oeufs d'incubation, le ministère de l'Agriculture du Canada a annoncé la mise sur pied d'un Office national de commercialisation des oeufs d'incubation. A l'heure actuelle, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta ont accepté de participer à ce plan.

2.5 Les produits horticoles

Dans le secteur de la pomme de terre, les récoltes du Québec, du Canada et des États-Unis étaient importantes en 1985. Ces approvisionnements excédentaires se sont traduits en 1986 par une baisse importante du prix payé aux producteurs québécois au cours des huit premiers mois de l'année. Ainsi, alors que les ventes se sont accrues de 21,3% en volume, les revenus des producteurs ont augmenté de 8,9% pour se chiffrer à près de 39,9 millions $ en 1986. Au cours de la dernière année, les entreprises de ce secteur se sont regroupées en collaboration avec leur organisme professionnel afin de mettre sur pied une compagnie, POMEXPAN, dont l'objectif est d'assurer la mise en marché de leur produit. Cet organisme a pour objectif le développement des marchés de la pomme de terre de table et de la pomme de terre de semence. Par ailleurs, des consultations ont été amorcées en fin d'année 1986 en vue de la mise en place d'un plan canadien de commercialisation de la pomme de terre.

Une compagnie du même type, appelée POMEXPER, a vu le jour dans le secteur de la pomme. On espère ainsi assurer une plus grande régularité de l'offre et une meilleure qualité du produit. Les modifications des habitudes de consommation à la suite de l'introduction de nouvelles espèces importées ont fortement ralenti la progression des ventes de la pomme McIntosh. Cependant, les conditions climatiques de l'été ont entraîné une baisse importante de la production de pommes (-41,3%) et la forte demande pour le produit a fait accroître de 17,5% les prix moyens.

La production de petits fruits (fraises, framboises et bleuets) a chuté de 23,7% en 1986. Par contre, des hausses de 18,5% dans le prix des fraises et de 21,6% dans le cas des bleuets ont limité à 7,2% la baisse des recettes provenant de ce secteur.

Les recettes tirées de la vente des légumes de champs, des légumes de serre et des champignons sont demeurées stables en 1986 en regard de l'année précédente. La baisse de la production de légumes de champs a été contrebalancée par un accroissement des ventes de légumes sous abri et par l'arrivée d'une nouvelle champignonnière.

2.6 Les autres productions agricoles

Le faible niveau des stocks conjugué à une stabilité de la production ont entraîné une augmentation de 38,2% du prix moyen du sirop d'érable. Cette forte poussée des prix a permis aux revenus des acériculteurs de s'accroître de 39,4% et de se chiffrer par 52,8 millions $ en 1986. Par contre, le dépérissement des érables demeure un sujet de préoccupation pour l'avenir de cette production. C'est pourquoi le Ministère a annoncé la création d'un centre de recherche pour étudier ce phénomène.

A la suite d'un gel à l'automne 1986, la production de tabac a connu une importante baisse en 1986 (-32%) et malgré une hausse des prix, les recettes de ce secteur ont décliné de 21,2%. La demande pour ce produit ne cesse de décroître d'année en année.

La cessation des activités de la Raffinerie de sucre du Québec en 1986 a entraîné l'arrêt de la culture de la betterave à sucre au Québec. En 1985, cette production n'avait engendré que 1,2 million $ de ventes.

CHAPITRE 3

LA TRANSFORMATION ET LA DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

3.1 Vue d'ensemble

La valeur totale des livraisons de l'industrie des aliments et boissons au Québec se chiffre par 11,05 milliards $ en 1986, soit une progression de 1,2% par rapport à l'année précédente. Cette évolution constitue un ralentissement en regard des dernières années où la valeur des livraisons du secteur s'était accrue de 6,7% en 1984 et de 2% en 1985.

En 1985, l'industrie des aliments avait connu une nette amélioration de sa situation financière à la suite de la baisse du coût des matières premières et du prix de l'énergie. Toutefois, en 1986 les marges bénéficiaires des entreprises de transformation ont pu diminuer à la suite d'une hausse de 4,9% du prix des produits animaux achetés comme matières premières (comparativement à une baisse de 1,5% en 1985) et d'une augmentation de 6,5% de la rémunération des salariés. A ce chapitre, il y a eu des augmentations relativement importantes au Canada dans les secteurs des aliments du bétail, de la boulangerie et des produits alimentaires divers. Par ailleurs, les prix des fournitures d'emballage augmentaient de 2,8%, alors que les coûts en énergie diminuaient à la suite de la chute du prix du baril de pétrole en 1986.

TABLEAU 3.1
STATISTIQUES PRINCIPALES DU SECTEUR DES ALIMENTS ET BOISSONS
AU QUEBEC DE 1984 A 1986

DETAIL	1984	1985(1)	1986(2)	VARIATIONS 1985/1984	VARIATIONS 1986/1985
		- '000 000$ -		- % -	
VALEUR DES LIVRAISONS (ACTIVITE TOTALE) (3)	10 706,0	10 920,1	11 055,2	2,0	1,2
COUTS DES MATIERES PREMIERES ET DE L'ENERGIE	7 426,4	N.D.	N.D.	N.A.	N.A.
VALEUR AJOUTEE (ACTIVITE TOTALE) (3)	3 142,1	3 277,2	N.D.	4,3	N.A.
EMPLOI (NOMBRE)	55 320	57 500	58 000	3,9	0,9
VALEUR DES LIVRAISONS (4) (ACTIVITE MANUFACTURIERE)	9 659,6	9 843,1	9 912,0	1,9	0,7
VALEUR DES VENTES AU DETAIL, MAGASINS D'ALIMENTATION	8 354,4	8 771,3	9 632,8	5,0	9,8
INDICE DU PRIX DE VENTE DANS L'INDUSTRIE AU CANADA (1981=100)	114,5	116,1	120,5	1,4	3,8
INDICE DES PRIX A L'ALIMENTATION A MONTREAL (1981=100)	116,1	120,2	128,4	3,5	6,8

N.D.: NON DISPONIBLE.
N.A.: NON APPLICABLE.
(1) ESTIMATIONS.
(2) PREVISIONS.
(3) COMPREND EN PLUS DES LIVRAISONS MANUFACTURIERES, CERTAINES AUTRES ACTIVITES TELS L'ACHAT ET LA REVENTE DE PRODUITS, LA CONSTRUCTION EFFECTUEE POUR SON PROPRE COMPTE, L'EXPLOITATION DE CAFETERIAS, ETC...
(4) COMPREND SEULEMENT LES LIVRAISONS DES PRODUITS DE PROPRE FABRICATION.

SOURCES: - STATISTIQUE CANADA, DIFFERENTS CATALOGUES.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

La demande de produits alimentaires (mesurée par les ventes au détail) en dollars constants a progressé de près de 2,8% en 1986, comparativement à une hausse de 1,4% l'année précédente. Au total, la valeur des ventes en dollars courants, des magasins d'alimentation est passée de 8,77 milliards $ en 1985 à 9,63 milliards $ en 1986.

Pour une quatrième année consécutive, les investissements réalisés en immobilisations et en réparations par le secteur québécois des aliments et boissons sont en hausse. En 1986, des dépenses au montant de 348,8 millions $ sont prévues comparativement à 338,8 millions $ en 1985 et 335,5 millions $ en 1984.

3.2 La situation par secteur

3.2.1 Le secteur de la transformation du lait

Malgré la stabilité des approvisionnements globaux en lait, le profil d'utilisation du lait s'est modifié en 1986. Ainsi la stabilité des prix du marché intérieur a entraîné une augmentation de la demande pour le fromage cheddar. La percée des fromages québécois sur le marché des fromages de spécialité s'est poursuivie. Cette évolution de la demande s'est traduite par une augmentation de 6,5% de la production de cheddar et de plus de 20,2% de la fabrication de fromages fins au cours des huit premiers mois de 1986, par rapport à la même période l'année précédente. De plus, la fabrication de mélanges à crème glacée a augmenté de 12,8% alors que celle du yogourt progressait de 13,4%.

GRAPHIQUE 3.1
VALEUR DES LIVRAISONS DU SECTEUR ALIMENTS ET BOISSONS
AU QUEBEC, DE 1972 A 1986

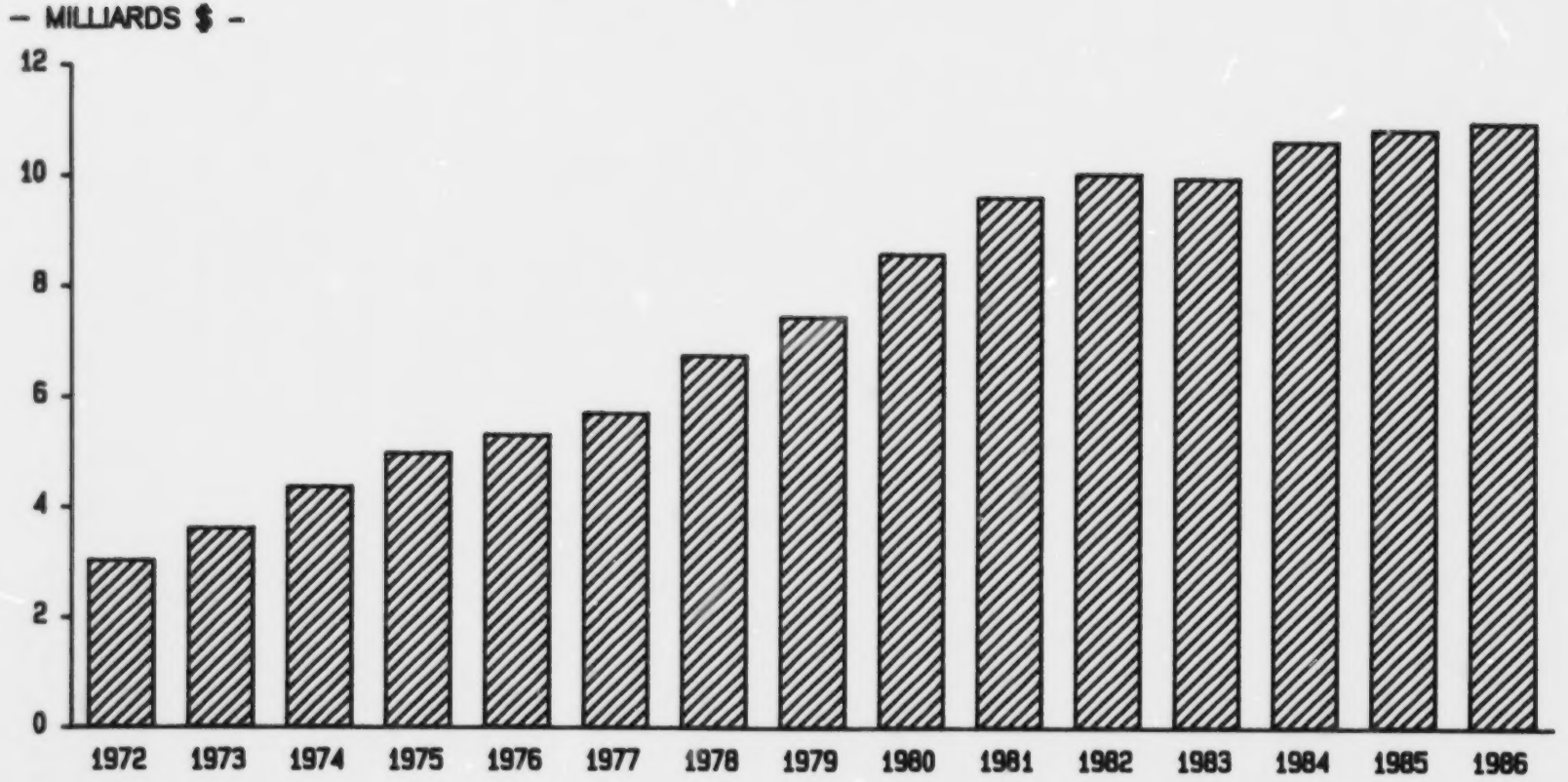

SOURCE: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC,
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

Par ailleurs, malgré la décision fédérale de ne plus assumer les frais de stockage du beurre, la production de beurre au Québec s'est accrue de 9,3% au cours des huit premiers mois de 1986 alors que les stocks de ce produit diminuaient de 16,3% en août 1986 par rapport au même mois de l'année précédente. Finalement, la décision de l'Algérie de substituer de la poudre de lait entier à ses importations de lait concentré a entraîné une baisse de plus de 47,3% de la production québécoise de lait entier concentré.

Au chapitre du lait de consommation utilisé par les laiteries, les ventes de lait homogénéisé ont diminué de 8,1%, alors que celles du lait partiellement écrémé augmentaient de moins de 1%. Au total, les ventes de lait par les laiteries (à l'exclusion des crèmes) ont diminué de 3,2% au cours des huit premiers mois de 1986.

Les entreprises du secteur de la transformation du lait ont procédé en 1986 à des expansions par la voie d'acquisition. Ainsi Agropur a acquis le groupe Choix-Unic qui détenait Laiterie de Choix et Crèmerie Unic. Ces achats lui permettront de s'introduire sur le marché de l'Est du Québec qui lui était jusqu'alors peu accessible. Par suite de certains problèmes de qualité du produit chez la Ferme Saint-Laurent, la coopérative Purdel achetait l'entreprise afin de s'établir sur le marché de Montréal. La stabilité de la demande pour les produits laitiers favorise le caractère oligopolistique de l'industrie et incite les entreprises à diversifier

TABLEAU 3.2
VALEUR DES LIVRAISONS A L'ACTIVITE MANUFACTURIERE
PAR SECTEUR DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS
AU QUEBEC DE 1982 A 1984

SECTEURS	1982	1983	1984	VARIATIONS 1983/1982	VARIATIONS 1984/1983
	- '000 000$ -			- % -	
VIANDE ET VOLAILLE	2 352,8	2 361,8	2 526,5	0,4	7,0
TRANSFORMATION DU POISSON	100,6	131,0	108,3	30,2	-17,3
PREPARATION DES FRUITS ET LEGUMES	286,2	300,7	344,3	5,1	14,5
PRODUITS LAITIERS	2 196,9	2 292,6	2 533,8	4,4	10,5
MEUNERIE ET CEREALES DE TABLE	222,9	N.D.	211,5	N.A.	N.A.
FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX	959,0	910,3	915,5	-5,1	0,6
BOULANGERIE ET PATISSERIE	685,1	661,0	668,1	-3,5	1,1
CONFISERIE	185,1	N.D.	177,9	N.A.	N.A.
TRAITEMENT DU SUCRE	N.D.	N.D.	N.D.	N.A.	N.A.
MOULINS A HUILE VEGETALE	N.D.	N.D.	N.D.	N.A.	N.A.
TRAITEMENT DE PRODUITS DIVERS	N.D.	N.D.	N.D.	N.A.	N.A.
INDUSTRIES ALIMENTAIRES DIVERSES	1 002,9	N.D.	826,9	N.A.	N.A.
TOTAL - ALIMENTS	7 806,4	7 854,9	8 481,2	0,6	8,0
FABRICANTS DE BOISSONS GAZEUSES	326,2	352,1	397,0	7,9	12,8
DISTILLERIES	187,7	194,1	197,1	3,4	1,5
BRASSERIES	477,5	495,4	536,8	3,7	8,4
PRODUCTEURS DE VIN	34,4	35,3	44,5	2,6	26,1
TOTAL - BOISSONS	1 025,8	1 076,9	1 175,4	5,0	9,1
INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS	8 832,2	8 931,8	9 656,6	1,1	8,1

N.D.: NON DISPONIBLE.
N.A.: NON APPLICABLE.

SOURCES: - STATISTIQUE CANADA, INDUSTRIES MANUFACTURIERES DU CANADA, CATALOGUE NUMERO 31-203.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

leurs opérations à l'extérieur de leur secteur d'activité. Ainsi Purdel s'est associée à une entreprise de Sept-Iles pour former Alipêche, une entreprise oeuvrant dans la transformation de produits marins alors qu'Agrinove avait acheté un embouteilleur d'eau de source.

3.2.2 L'industrie de la viande et de la volaille

Alors que le nombre de têtes abattues dans le secteur du boeuf augmentait de 8,8% en 1986, les abattages québécois de porcs, de veaux et d'ovins diminuaient respectivement de 2,2%, 4,6% et 3,6%. Par ailleurs, les abattages de poulets progressaient de 2,5% alors que ceux de dindons demeuraient stables.

Au cours des neuf premiers mois de 1986, les expéditions manufacturières de l'ensemble de l'industrie se sont accrues de 4,7% en regard de l'année précédente. La valeur des ventes de l'industrie de la viande s'est élevée de 5,2%, alors que la hausse se limitait à 2,2% dans le cas de l'industrie de la transformation de la volaille.

L'augmentation appréciable du prix du porc s'est aussi reflétée dans la valeur des exportations québécoises. Ainsi le secteur de la transformation et du conditionnement de la viande et de la volaille a vu ses exportations s'accroître de 20,2% au cours des neuf premiers mois de 1986 et à elles seules, les exportations de produits de porc ont progressé de 34,6%.

Par ailleurs, les abattages américains de bovins laitiers en vertu du programme d'abandon de la production laitière semblent avoir eu

GRAPHIQUE 3.2
VALEUR DES LIVRAISONS DU SECTEUR ALIMENTS ET BOISSONS
VARIATIONS ANNUELLES EN POURCENTAGE
AU QUEBEC, DE 1972 A 1986

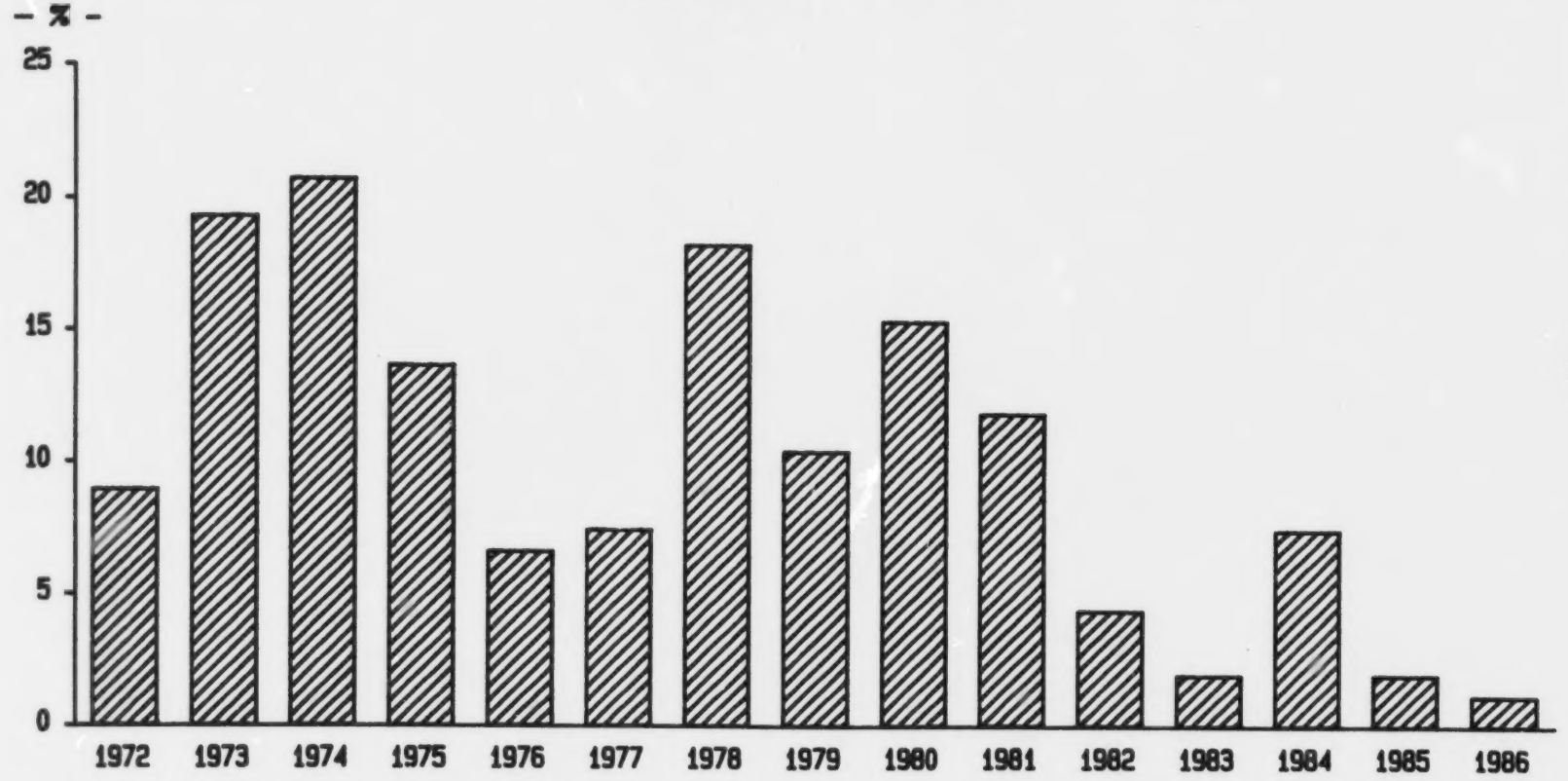

SOURCE: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC,
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

pour effet de réduire nos exportations de boeuf désossé frais ou congelé. Les exportations pour ce produit sont passées de 17 390 tonnes en 1985 à 13 980 tonnes au cours des neuf premiers mois de 1986.

3.2.3 L'industrie de la fabrication d'aliments pour animaux

Pour une seconde année consécutive, les prix de vente de l'industrie de la fabrication d'aliments pour animaux ont connu une baisse. Celle-ci s'est chiffrée par 2,3% en 1986 comparativement à une chute de 6% l'année précédente. Ces baisses sont imputables à une réduction importante du coût des matières premières que constituent les céréales fourragères.

La baisse dans les prix de vente se reflète dans une diminution de 8,5% de la valeur des livraisons de cette industrie au cours des trois premiers trimestres de 1986. La stabilité des cheptels bovins et porcins au Québec depuis 1982, ainsi qu'un accroissement du développement des moulanges à la ferme se sont traduits par une réduction du volume des livraisons de l'industrie.

Ainsi, pour une cinquième année consécutive, le secteur exprime sa prudence face à son avenir en diminuant ses investissements. Ceux-ci sont passés de 24,7 millions $ en 1985 à 22,5 millions $ en 1986.

3.2.4 L'industrie des boissons

L'industrie des boissons a vu ses expéditions s'accroître en valeur de 4,4% en 1986 comparativement à une augmentation de 3,6% l'année

TABLEAU 3.3
VALEUR DES EXPORTATIONS INTERNATIONALES CHARGEES AU QUEBEC
PAR SECTEUR DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS
EN 1985 ET 1986

SECTEURS	1985	1986(1)	VARIATIONS 1986/1985
	- '000 000$ -		- % -
VOLAILLE ET VIANDE	451,4	542,4	20,2
TRANSFORMATION DU POISSON	110,0	155,6	41,5
PREPARATION DE FRUITS ET LEGUMES	34,7	41,1	18,4
PRODUITS LAITIERS	186,6	165,6	-11,3
MEUNERIE ET CEREALES DE TABLE	39,4	45,0	14,2
FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX	25,2	27,5	9,1
BOULANGERIE ET PATISSERIE	21,5	20,1	-6,5
INDUSTRIES ALIMENTAIRES DIVERSES	124,4	151,8	22,0
CONFISERIE	44,7	54,6	22,1
TRAITEMENT DU SUCRE	7,7	14,2	84,4
MOULINS A HUILE VEGETALE	14,9	5,5	-63,1
TRAITEMENT DE PRODUITS DIVERS	57,1	77,5	35,7
TOTAL - ALIMENTS	993,2	1 149,1	15,7
FABRICANTS DE BOISSONS GAZEUSES	4,3	4,9	14,0
DISTILLERIES	70,3	62,3	-11,4
BRASSERIES	30,0	33,0	10,0
PRODUCTEURS DE VIN	0,4	1,2	200,0
TOTAL - BOISSONS	105,0	101,4	-3,4
INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS	1 098,2	1 250,5	13,9
INDUSTRIE DU TABAC	6,0	12,2	103,3

(1) PREVISIONS BASEES SUR LES VALEURS CUMULATIVES DES 9 PREMIERS MOIS DE L'ANNEE.

SOURCES: - BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, EXPORTATIONS INTERNATIONALES CHARGEES AU QUEBEC.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

précédente. Cependant, à l'exception des entreprises fabriquant des boissons gazeuses et des vins, la situation financière de ce secteur demeure difficile.

Ainsi, le secteur des brasseries, bien qu'il ait connu une hausse de 2,8% de la valeur de ses livraisons, fait toujours face à une demande stagnante pour ses produits à un moment où il a dû accroître ses frais de promotion et de publicité.

Bien qu'il ne représente que 4% de la valeur totale des livraisons de l'industrie des boissons, le secteur des fabricants de vin a vu ses expéditions s'accroître de plus de 25,5% au cours des neuf premiers mois de 1986.

Le secteur des boissons gazeuses demeure un autre secteur dynamique avec une augmentation de 7% des ventes alors que les prix de vente ne progressaient que de 1,5% en 1986.

Cette croissance serait imputable à des ventes accrues de boissons gazeuses à la suite de campagnes publicitaires et au développement accéléré du secteur des eaux embouteillées.

La construction au Québec d'une nouvelle usine d'embouteillage d'eau minérale a permis aux dépenses d'investissement de l'industrie des boissons de s'accroître de 4,1% en 1986, après avoir subi une baisse de 9,6% l'année précédente.

3.3 La distribution alimentaire

Pour les neuf premiers mois de 1986, les ventes au détail des magasins d'alimentation se sont accrues de 9,8% en regard de la période correspondante de l'année précédente. Par ailleurs, en excluant l'influence des prix, l'augmentation réelle des ventes serait de 2,8%.

En 1985, la valeur des ventes au détail effectuées par des détaillants en alimentation s'était élevée au Québec à 8,77 milliards $. De ce montant, plus de 68% des ventes provenaient des épiceries-boucheries, alors que les dépanneurs s'accaparaient 22,2% du marché. Le reste des ventes était effectué par des magasins d'alimentation de spécialités.

Au cours de 1986, les grandes chaînes alimentaires ont porté leur politique de compétition sur un terrain autre que celui de la vente au détail. Ainsi, les chaînes ont délaissé la pratique des rabais généralisés utilisés en 1983 et ont procédé à des acquisitions d'entreprises. En effet, devant un marché au détail relativement stable, les grandes chaînes ont poursuivi de façon encore plus dynamique leurs politiques d'intégration et de diversification.

En 1986, la compagnie Provigo fut particulièrement active à ce chapitre, faisant l'acquisition successivement de grossistes en fruits et légumes, en produits marins ou encore en produits pour la restauration, l'hôtellerie et les institutions. Dans le passé, cette entreprise avait accru sa diversification par le développement de la vente de produits pharmaceutiques. En 1986, sa diversification s'est poursuivie sur une base régionale par la mise en place d'un réseau de dépanneurs en Ontario.

A l'instar de Provigo, le groupe des Épiciers Unis Métro-Richelieu a procédé à l'achat d'une chaîne de pharmacies et prévoit diversifier ses activités dans la vente de produits de santé et de beauté. Sur le point de devenir une compagnie publique, cette entreprise a procédé à l'émission d'actions et pourrait utiliser ses fonds pour une expansion par voie d'acquisition.

La compagnie Steinberg a acquis un important distributeur en gros de produits alimentaires avec son achat d'Aligro Inc. Steinberg a poursuivi son programme de rationalisation par la fermeture de certaines de ses succursales ou par leur mise en vente.

Finalement, la firme Super Carnaval poursuivait son programme d'expansion tant en Ontario qu'au Québec alors qu'elle prévoyait ouvrir deux autres supermarchés à la fin de 1986.

La stagnation du commerce au détail a entraîné une réduction des dépenses en immobilisations depuis quelques années, celles-ci passant de 36,5 millions $ en 1982 à 17,8 millions $ en 1986. Les firmes de ce secteur expérimentent cependant toujours de nouvelles formes d'aménagement intérieur de leurs établissements.

CHAPITRE 4

LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE

4.1 La situation du secteur des pêches à l'extérieur du Québec

Au mois de septembre 1986, les débarquements totaux de poissons, mollusques et crustacés de la Côte atlantique canadienne se chiffraient par 958 255 tonnes, en progression de 4,3% par rapport à la même période de l'année précédente. La valeur des débarquements atteignait 598,4 millions $ (1), soit une hausse de 24,4% entre septembre 1985 et septembre 1986.

La production des usines de la Côte atlantique du Canada a augmenté de 5,4% et s'établissait à 273 633 tonnes pour les sept premiers mois de 1986. Les produits congelés (poissons entiers ou habillés, filets, blocs, bâtonnets, etc.) étaient en forte hausse (38,7%) à 171 731 tonnes, alors que le volume des mollusques et crustacés (chair ou en carapace) augmentait de 1 042 tonnes pour s'établir à 20 201 tonnes. Le poisson salé vert, pour sa part, diminuait de 28,3% à 30 936 tonnes. Les stocks de produits transformés étaient en baisse de 22,9% à la fin de juillet 1986 comparativement à la même époque l'année précédente.

---

(1) Ne tient pas compte de la valeur au débarquement du hareng.

TABLEAU 4.1
VOLUME ET VALEUR DES CAPTURES DANS LE SECTEUR
DES PECHES AU QUEBEC DE 1984 A 1986

ESPECES	1984	1985	1986(1)	VARIATIONS 1985/1984	VARIATIONS 1986/1985
VOLUMES DES CAPTURES	- TONNES - (2)			- % -	
MORUE	37 573	41 865	33 647	11,4	-19,6
SEBASTE	13 855	9 268	9 698	-33,1	4,6
FLETAN DE L'ATLANTIQUE	67	132	201	97,0	52,3
FLETAN DU GROENLAND	1 510	2 018	6 159	33,6	205,2
PLIE	2 655	3 467	4 424	30,6	27,6
HARENG	2 888	3 342	3 850	15,7	15,2
MAQUEREAU	2 231	2 178	2 928	-2,4	34,4
ANGUILLE	302	344	-	13,9	-
CREVETTES	5 278	6 539	6 363	23,9	-2,7
CRABE	12 766	15 301	14 762	19,9	-3,5
HOMARD	1 875	2 137	2 255	14,0	5,5
PETONCLES	1 102	1 304	1 044	18,3	-19,9
AUTRES ESPECES	1 775	2 294	2 359	29,2	2,8
TOTAL	83 877	90 189	87 690	7,5	-2,8
VALEUR DES CAPTURES	- '000$ -			- % -	
MORUE	14 688	18 319	16 858	24,7	-8,0
SEBASTE	3 153	2 062	2 248	-34,6	9,0
FLETAN DE L'ATLANTIQUE	188	419	529	122,9	26,3
FLETAN DU GROENLAND	884	1 278	4 942	44,6	286,7
PLIE	1 048	1 584	2 689	51,1	69,8
HARENG	660	878	1 023	33,0	16,5
MAQUEREAU	682	643	817	-5,7	27,1
ANGUILLE	780	1 136	-	45,6	-
CREVETTES	6 990	8 764	10 891	25,4	24,3
CRABE	15 344	17 495	25 740	14,0	47,1
HOMARD	9 357	11 433	13 504	22,2	18,1
PETONCLES	1 618	1 832	1 490	13,2	-18,7
AUTRES ESPECES	1 145	1 846	1 276	61,2	-30,9
TOTAL	56 537	67 689	82 007	19,7	21,2

(1) DONNEES PRELIMINAIRES.
(2) LES VOLUMES SONT EXPRIMES EN POIDS VIF.

SOURCES: - PECHES ET OCEANS CANADA, LES PECHES MARITIMES DU QUEBEC, REVUE STATISTIQUE ANNUELLE SUR LES PECHES MARITIMES DU QUEBEC ET STATISTIQUES MENSUELLES DES DEBARQUEMENTS PAR ESPECES.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

4.2 La production du secteur des pêches au Québec

4.2.1 Les pêches maritimes

Au Québec, selon les données préliminaires, la saison de pêche 1986 se termine par une légère diminution des captures, mais en revanche par une augmentation marquée de leur valeur. En effet, si le volume des débarquements fléchit par rapport à celui de l'année précédente, 87 690 tonnes (1) en 1986 comparativement à 90 189 tonnes en 1985 (soit une baisse de 2,8%), la valeur progresse de 21,2% passant de 67,7 millions $ en 1985 à 82 millions $ en 1986.

Le groupe des poissons de fond, le plus important en terme de volume, diminue de 4,3% en 1986 pour s'établir à 54 854 tonnes. Cependant, la valeur associée à ces débarquements augmente de 15,4% atteignant les 27,5 millions $.

Les mollusques et crustacés, deuxième groupe en importance, accusent un recul de 1,9% quant au volume qui se chiffre par 25 969 tonnes en 1986 contre 26 466 tonnes en 1985. Par ailleurs, sa valeur progresse de 30,6% pour se chiffrer par 52,5 millions $ en 1986. Il est intéressant de noter que ce groupe représente 63% de la valeur totale des débarquements en 1986, en avance sur les années précédentes au cours desquelles il représentait seulement 59,4% et 59,8% (1985 et 1984 respectivement) de la valeur totale.

---

(1) Tous les volumes de débarquement sont exprimés en poids vif à moins d'indication contraire.

GRAPHIQUE 4.1
VALEUR DES DEBARQUEMENTS DANS LE SECTEUR DES PECHES MARITIMES EN 1986
IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPALES ESPECES AU QUEBEC

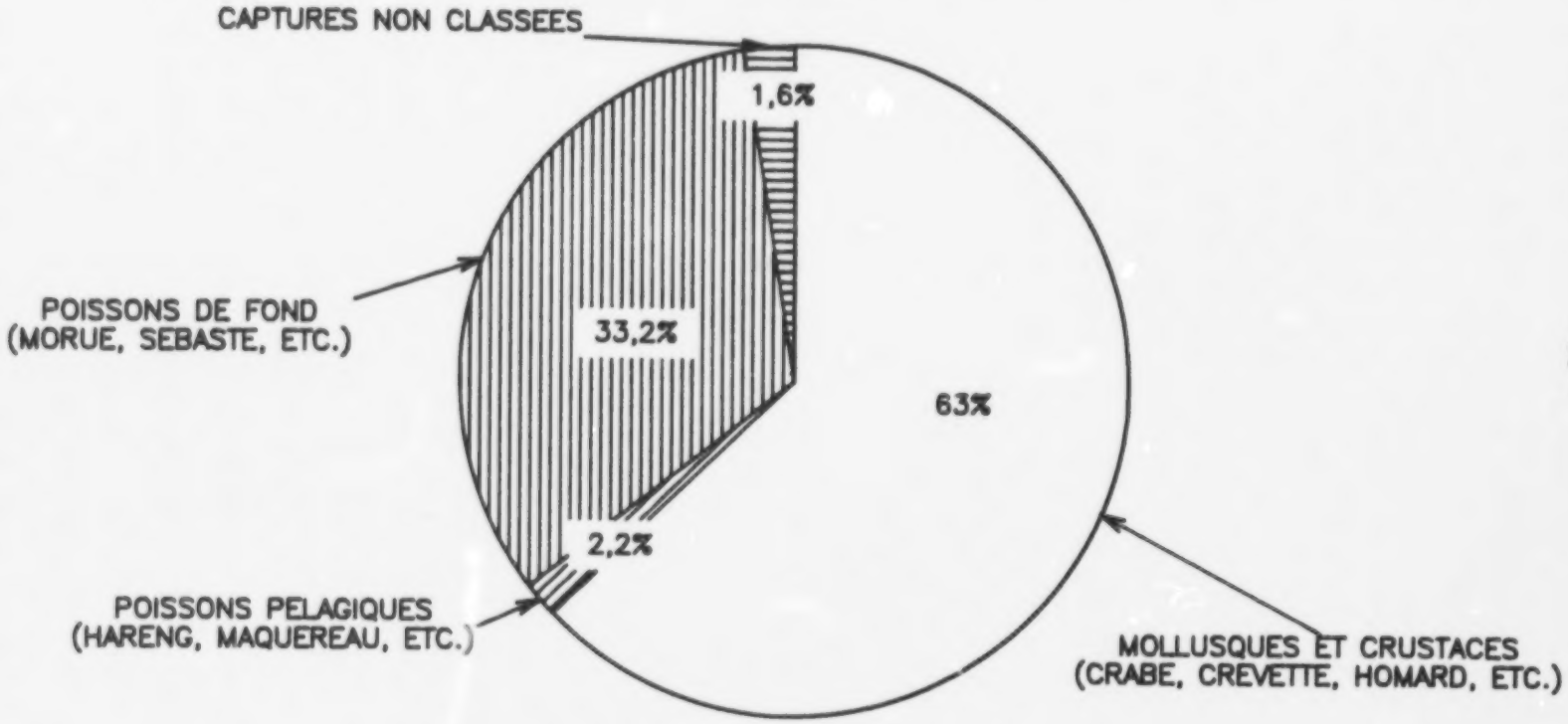

SOURCE: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

Pour une deuxième année, le crabe des neiges se révèle être l'espèce ayant la plus grande valeur au débarquement avec 25,7 millions $, en hausse de 47,1% sur 1985. Traditionnellement, c'était la morue qui contribuait le plus à la valeur totale. La répartition régionale des débarquements de crabe indique une baisse drastique des captures aux Iles-de-la-Madeleine, les 1 496 tonnes rapportées représentant un peu plus de la moitié des prises de 1985. Les conditions climatiques adverses qui ont prévalu au début de la saison ont occasionné un manque à pêcher qui n'a pu être compensé par la prolongation d'une semaine de la saison de pêche. Heureusement, une augmentation des captures de 17,6% (1 233 tonnes) en Gaspésie venait contrebalancer la baisse observée aux Iles-de-la-Madeleine.

Parmi les autres espèces d'importance, on note une baisse de 19,6% ou 8 218 tonnes des prises de morue en regard de 1985, alors que les captures de crevettes et de pétoncles fléchissent de 2,7% et 19,9% respectivement. Comme dans le cas du crabe, ce sont les Iles-de-la-Madeleine qui subissent la principale diminution des captures de pétoncles (42,4%), soit 232 tonnes par rapport à la baisse totale de 260 tonnes pour l'ensemble du Québec. La pêche à la morue au moyen d'engins fixes a été particulièrement difficile, les quotas n'ont pu être atteints et des transferts ont été effectués vers les engins mobiles. Le homard et le sébaste pour leur part affichent des augmentations de 5,5% et 4,6% du volume des captures. Toutefois, les débarquements de sébaste demeurent inférieurs de 30% à ceux de 1984.

GRAPHIQUE 4.2
PRIX MOYEN DES FILETS DE POISSON
SUR LE MARCHE DE BOSTON

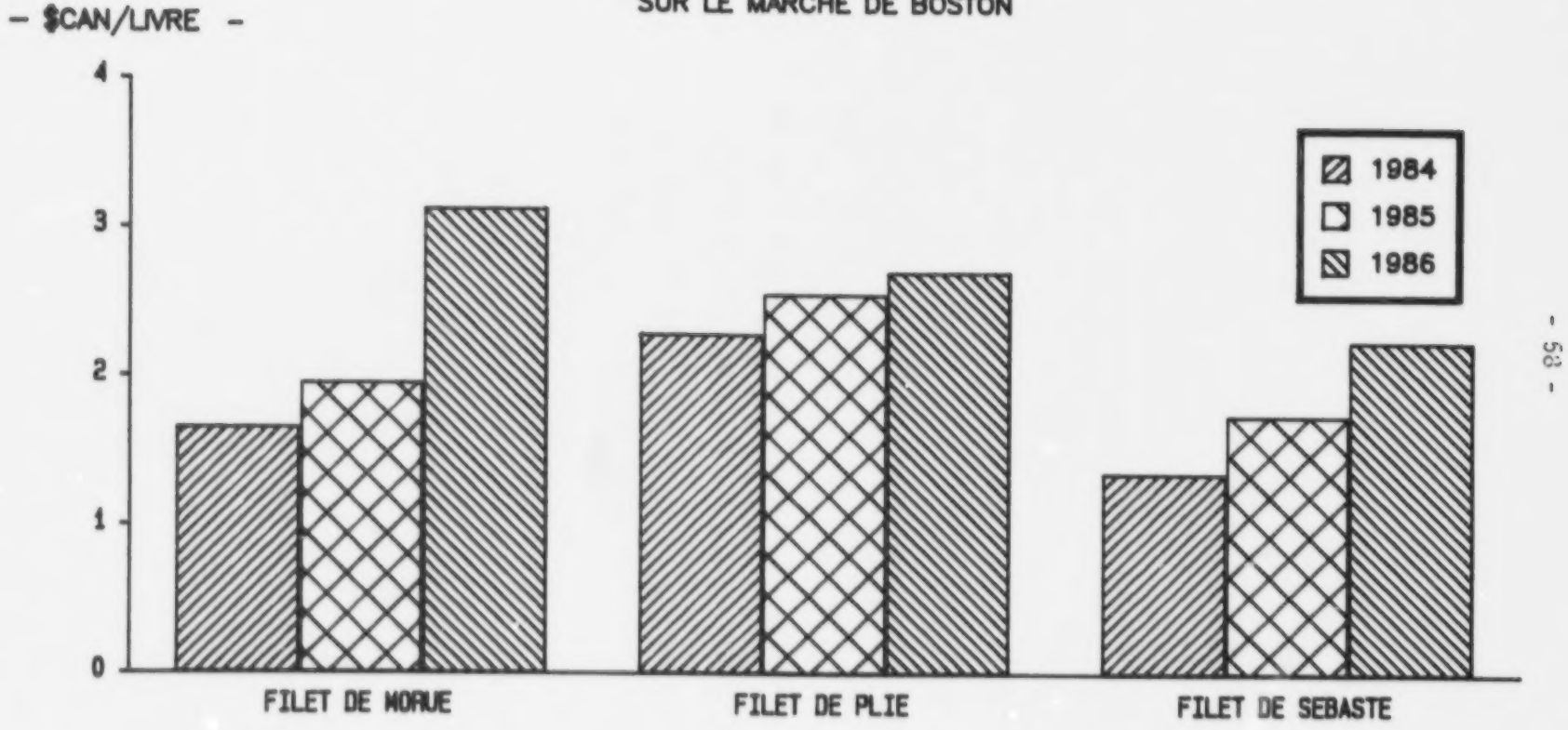

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC,
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

Les prix au débarquement ont connu une forte progression en 1986 pour la quasi totalité des espèces. Mentionnons les hausses de prix dans le cas du crabe 52,2% (de 1,14 $ à 1,74 $/kg), de la plie 33% (de 0,46 $ à 0,61 $/kg), de la crevette 27,7% (de 1,34 $ à 1,71 $/kg), de la morue 14,5% (de 0,44 $ à 0,50 $/kg) et du homard 11,9% (de 5,35 $ à 5,99 $/kg). Pour le sébaste, le maquereau et le pétoncle, les prix sont demeurés sensiblement les mêmes au cours des trois dernières années, alors que celui du flétan de l'Atlantique reculait de 17,1% pour s'établir à 2,63 $/kg.

Après plusieurs années d'efforts, l'aquiculture québécoise a porté ses premiers fruits. En effet, une entreprise des Iles-de-la-Madeleine a pu mettre en marché quelque 50 tonnes de moules d'élevage, alors qu'une firme en Gaspésie procédait à la commercialisation de 5 000 saumons d'élevage.

On réalise présentement des travaux de développement en matière d'élevage du pétoncle dans les baies abritées de la Côte-Nord. Ces travaux laissent entrevoir des perspectives intéressantes.

Dans le domaine de la construction de bateaux de pêche, l'entreprise Solmer Marine Inc. s'est portée acquéreur du chantier maritime de Gaspé et entend y construire un nouveau modèle de chalutier en acier de 65 pieds, de type pêche arrière et à pont couvert. De même, la Manley Shipyard de Vancouver rouvrait le chantier de Paspébiac. Après vingt ans

GRAPHIQUE 4.3
PRIX MOYEN DU BLOC
SUR LE MARCHE DE BOSTON

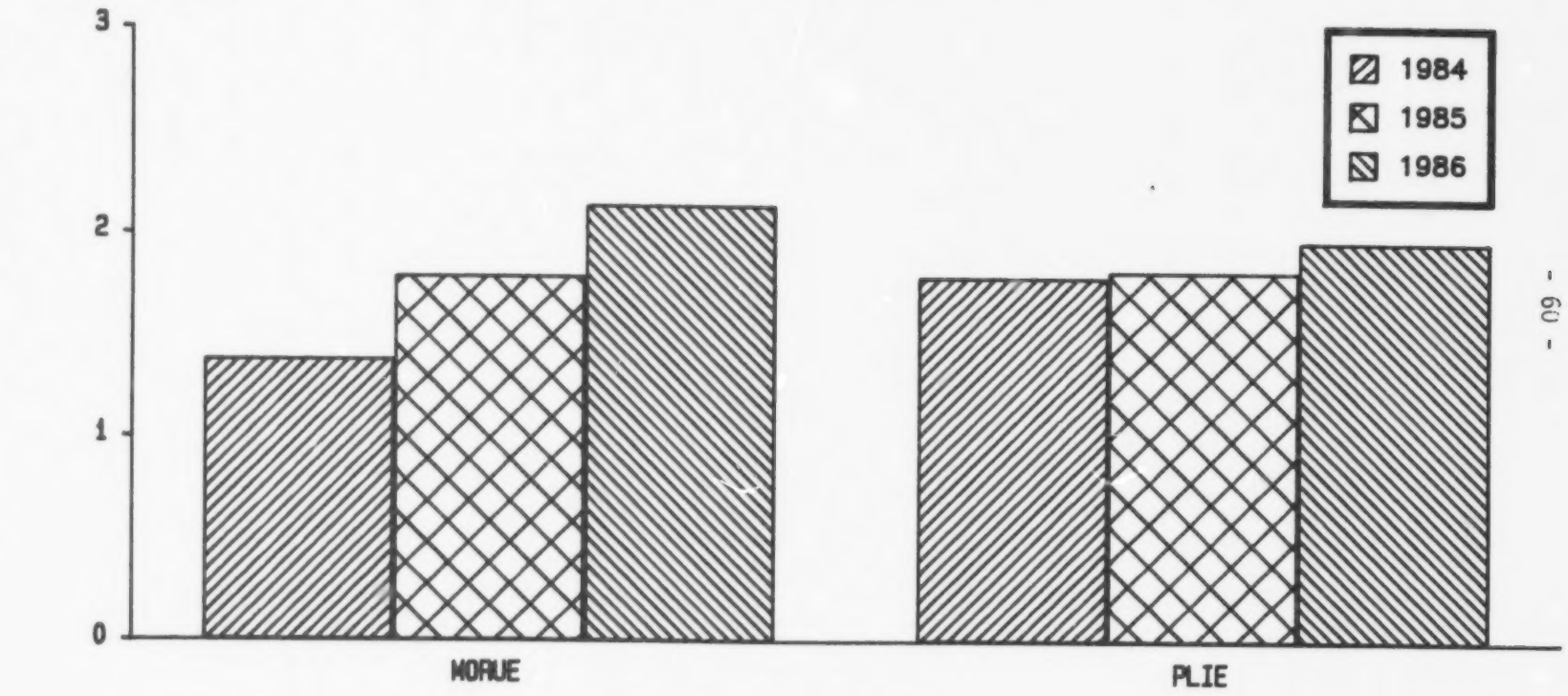

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC,
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

d'inactivité, celui-ci reprenait vie, sous l'égide de la filiale "Les Chantiers Maritimes de Paspébiac", pour la construction de crabiers tout acier, d'une longueur de 65 pieds et dont la particularité est d'emmagasiner les prises dans des cales à eau de mer réfrigérée.

4.2.2 Les pêches commerciales dans les eaux intérieures

A la suite d'une décision du Conseil des ministres, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec délivre depuis 1985 les permis de pêche commerciale en eaux douces. La délivrance de ces permis s'ajoute à celle des espèces anadromes (éperlan, truite de mer, saumon, etc.) et catadromes (anguille) en eaux à marée.

La Direction de la recherche scientifique et technique, conjointement avec la Direction de la protection et en accord avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, a mis sur pied en 1985 un système de cueillette de données auprès des pêcheurs québécois se livrant à des activités de pêche dans le corridor fluvial, dans l'estuaire du Saint-Laurent, et dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Selon les données préliminaires, les captures de poissons dans les eaux intérieures se sont élevées à 1 040,2 tonnes en 1986. Les principales espèces étaient la barbotte (359,2 tonnes), la perchaude (226,6 tonnes), l'anguille (170,4 tonnes), et l'esturgeon jaune (134,2 tonnes).

TABLEAU 4.2
STATISTIQUES PRINCIPALES DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DU POISSON
AU QUEBEC DE 1984 A 1986

DETAIL	1984	1985	1986	VARIATIONS 1985/1984	VARIATIONS 1986/1985
		- '000 000$ -		- % -	
VALEUR DES LIVRAISONS (ACTIVITE TOTALE) (1)	121,9	143,3	172,1	17,6	20,1
COUTS DES MATIERES PREMIERES ET DE L'ENERGIE	81,6	N.D.	N.D.	N.A.	N.A.
VALEUR AJOUTEE (ACTIVITE TOTALE) (1)	39,7	N.D.	N.D.	N.A.	N.A.
EMPLOI (NOMBRE)	1 859	N.D.	N.D.	N.A.	N.A.
INDICE DU PRIX DE VENTE DANS L'INDUSTRIE AU CANADA (1981=100)	107,8	112,2	121,0	4,1	7,8

N.D.: NON DISPONIBLE.
N.A.: NON APPLICABLE.
(1) COMPREND EN PLUS DES LIVRAISONS MANUFACTURIERES, CERTAINES AUTRES ACTIVITES TELS L'ACHAT ET LA REVENTE DE PRODUITS, LA CONSTRUCTION EFFECTUEE POUR SON PROPRE COMPTE, L'EXPLOITATION DE CAFETERIAS, ETC.

SOURCES: - STATISTIQUE CANADA, DIFFERENTS CATALOGUES.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

4.3 Le secteur de la transformation des produits marins

En 1986, la valeur des livraisons des usines de transformation de produits marins, situées tant sur le littoral que dans le reste du Québec, pourrait s'accroître de 20,1% et se chiffrer par 172,1 millions $.

Cette performance résulte d'une hausse de prix et d'une réduction importante des stocks. En terme de volume cependant, la production demeure relativement stable. Rappelons que l'industrie québécoise de la transformation du poisson avait connu une baisse de 7% de la valeur des livraisons totales en 1984, puis une reprise en 1985 avec une hausse de 17,6%.

La valeur des exportations chargées au Québec de produits marins a augmenté de 41,3% durant les neuf premiers mois de 1986 en regard de la période correspondante de l'année précédente, passant de 80,3 millions $ à 113,5 millions $. Les divers produits de poissons comptent pour 46,1 millions $ alors que les mollusques et crustacés représentent des exportations de 63,0 millions $. Parmi les principaux produits, mentionnons la morue salée (toutes formes) 11,3 millions $, les blocs et dalles de morue 7,3 millions $, le crabe et la crevette frais ou congelés 39,9 millions $ et 9,5 millions $ respectivement.

La situation des prix des produits vendus sur le marché de Boston a été excellente en 1986. Parmi les principaux produits, notons le bloc de morue dont le prix a clôturé l'année 1986 à 2,14 $CAN la livre, en regard de 1,79 $CAN au mois de décembre précédent, en hausse de 19,8%. Le prix du

filet de morue sans arête, en format de 5 livres, gagnait 59,7% à 3,13 $CAN la livre. Du côté des mollusques et crustacés, le pétoncle se vendait 9,00 $CAN la livre en hausse de 24,7% et la chair de crabe 9,92 $CAN la livre, une augmentation de 21,8%. La consommation américaine de produits marins est passée de 13,7 livres par personne en 1984 à 14,5 livres en 1985 et à 15,5 livres en 1986. Si la forte poussée des prix ne modifie pas cette tendance, la consommation américaine pourrait atteindre 19 livres par personne en 1990.

GRAPHIQUE 4.4
PRIX MOYEN DES AUTRES
PRODUITS DE LA PECHE
SUR LE MARCHE DE BOSTON

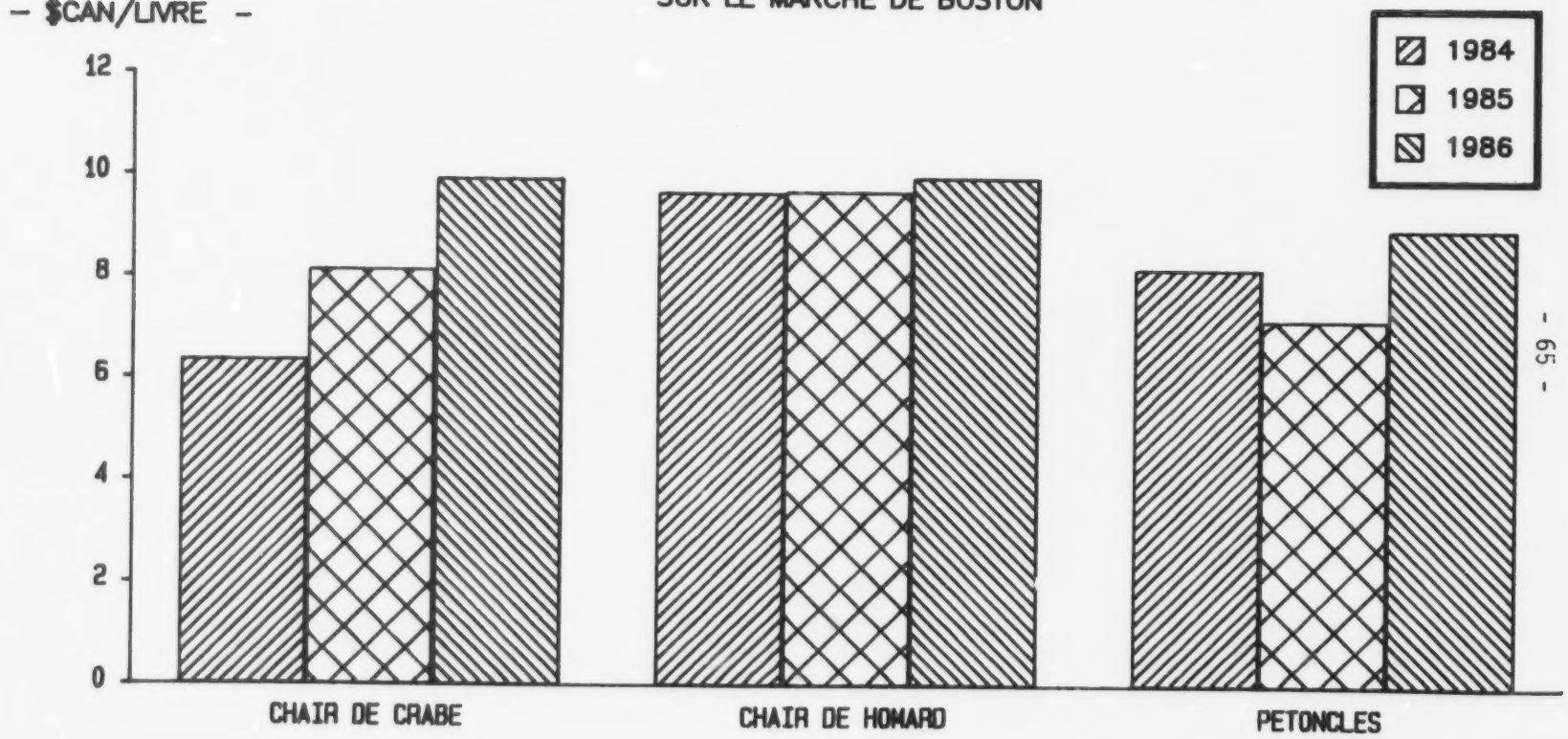

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC,
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

CHAPITRE 5

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DE L'ALIMENTATION EN 1987

La situation agricole en 1986 a été largement dominée par les premiers effets de l'adoption aux États-Unis du "Food Security Act" mieux connu sous le nom de "Farm Bill". Plus qu'une simple modification à la législation existante, la loi adoptée en décembre 1985 oriente de façon nouvelle la politique américaine.

Depuis 1980, les États-Unis maintenaient le prix des céréales sur les marchés à un niveau plus élevé que ce qu'il aurait été en l'absence d'un système de prêts et de soutien. Reconnaissant l'état de surproduction au niveau mondial et d'engorgement des marchés extérieurs, les États-unis de même que la Communauté économique européenne (C.E.E.) se trouvent dans l'obligation d'examiner de façon attentive leurs programmes agricoles dont les coûts pour les finances publiques sont devenus très lourds.

Conscients de la persistance des surplus de production, les États-Unis ont mis de l'avant des politiques dont les effets structurels visent à réduire de façon durable la capacité de production et des mesures qui, à court terme, devaient réduire les stocks en augmentant l'utilisation de céréales américaines.

C'est en partie dans ce cadre que s'est déroulée la "guerre commerciale" des États-Unis avec ses partenaires commerciaux. À cette toile de fond générale s'ajoutent aussi les difficultés des États-Unis à exporter en raison de la valeur élevée de leur dollar, l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la C.E.E. qui a entraîné un "rétrécissement" du marché mondial pour les producteurs américains d'oléagineux et les problèmes financiers de nombreux producteurs agricoles américains.

L'année 1987 devrait être marquée par une recrudescence de la guerre commerciale sur les marchés mondiaux de céréales. Par ailleurs, la situation financière de nombreux éleveurs devrait se rétablir.

5.1 Les perspectives dans les secteurs de l'agriculture et des pêches à l'extérieur du Québec

Au cours de la prochaine année-récolte, la production américaine de céréales pour l'alimentation animale pourrait diminuer de 10%. Ainsi, on espère réduire de 20% les superficies ensemencées en maïs-grain selon un programme de réduction des ensemencements. Avec des conditions climatiques normales, la production de maïs pourrait s'établir à 7 milliards de boisseaux en 1987 en regard de 8,2 milliards de boisseaux l'année précédente. Cependant, et à moins que la demande intérieure ne s'accroisse de façon importante, une situation de surplus pourrait persister étant donné la faiblesse des marchés d'exportation. En effet, de nombreux pays (Inde, Pakistan, pays de l'Europe de l'Est) ont atteint un niveau important d'autosuffisance dans leurs besoins de céréales pour l'alimentation animale;

d'autres tels que la Chine pourraient devenir de nouveaux concurrents sur les marchés mondiaux. Il est ainsi possible que les autorités américaines décident de "stimuler" la demande extérieure pour leurs céréales en utilisant des "bonus" à l'exportation ou en augmentant les crédits aux pays qui achètent des produits américains, à moins que la récente baisse du dollar américain face aux devises européennes ne permette aux États-Unis d'accroître leur part des marchés d'exportation.

Sur le marché intérieur en 1987, le gouvernement des États-Unis pourrait être tenté de réduire les excédents de céréales en permettant l'écoulement d'une partie de ses réserves pour l'alimentation animale.

A l'heure actuelle, la production de viande et de volaille en 1987 est estimée à 56,9 millions de tonnes, en baisse de 0,7% par rapport à celle de 1986. Ainsi à l'exception d'une progression de 7,7% de la production de volaille, le volume de production de l'ensemble des viandes rouges chuterait de 4,6%.

En 1987, la production américaine de viande bovine pourrait diminuer de 6,7%, une bonne partie de la baisse survenant au quatrième trimestre de 1987. Pour la première fois, l'année 1987 verrait la consommation de volaille par personne être plus élevée que celle du boeuf.

Malgré un accroissement de la profitabilité de la production porcine depuis juin 1986, la hausse du cheptel reproducteur ne s'est pas encore réalisée. Le délai entre l'augmentation de la rentabilité et une hausse

de la production serait imputable à la prudence des prêteurs et à la situation financière encore très précaire de nombreux éleveurs. Il est par conséquent possible que la production porcine en 1987 soit sensiblement identique à celle de 1986.

La production de poulet à griller a progressé de 4,5% en 1986, alors que celle du dindon haussait de 12%. En 1987, les coûts d'exploitation demeurant faibles, on s'attend à une poursuite de la hausse de la production de poulet et de dindon. Cette progression pourrait se chiffrer par 6% dans le cas du poulet à griller et pourrait même atteindre 16% en ce qui concerne le dindon.

La stabilité des approvisionnements en viande de porc pour une grande partie de 1987 et une réduction de la production de boeuf devraient conduire à une hausse moyenne de prix pour ces produits. Par contre, la production accrue de volaille devrait freiner toute hausse appréciable des prix.

Dans les pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.) d'importants surplus en produits laitiers et en viande bovine existent. Les frais liés à la politique agricole commune se font de plus en plus importants. De nombreuses propositions ont été mises de l'avant pour réduire les excédents ainsi que les capacités de production. Cependant plusieurs mesures font apparaître d'importantes divergences dans les intérêts particuliers des États-membres.

Au Canada, la guerre commerciale que se livrent la C.E.E. et les États-Unis a eu un impact majeur sur le prix des céréales et sur les revenus des producteurs en 1986. Le gouvernement fédéral entend verser au cours de 1987, près d'un milliard $ pour compenser les producteurs canadiens de leurs pertes. Il est à prévoir cependant que la poursuite des politiques américaines entraînera une nouvelle chute des prix des céréales.

De plus, l'attitude fortement protectionniste des États-Unis a créé de nombreux conflits commerciaux entre le Canada et son voisin. Ainsi divers intervenants américains des milieux agricoles et des pêches ont logé des plaintes auprès des autorités de leur pays afin qu'une protection leur soit accordée.

Le porc, les viandes rouges, les arbres de Noël, certains légumes, le poisson salé ou séché et le poisson de fond frais sont des produits qui ont fait ou feront l'objet d'enquêtes. Quoique dans plusieurs cas ces enquêtes ne mènent à aucune sanction, elles produisent cependant toujours un climat d'insécurité pour les producteurs des produits concernés.

5.2 Les perspectives de l'agriculture au Québec

En 1987, l'agriculture québécoise sera de nouveau sensible aux grandes tendances de l'économie agricole américaine, tout en conservant cependant des caractéristiques propres.

TABLEAU 5.1
VARIATIONS EN POURCENTAGE DES PRIX, DU VOLUME
ET DES RECETTES MONETAIRES(1)
DU QUEBEC EN 1987

PRODUITS	PRIX	VOLUME	RECETTES
	- VARIATION 1987/1986 -		
LAIT	1,2	-0,3	0,9
PORC	0,3	3,2	3,5
BOEUF ET VEAU	8,0	1,3	9,3
VOLAILLE	-1,2	7,0	5,8
OEUFS	-4,0	-	-4,0
CEREALES	-14,1	-0,2	-14,3
POMMES DE TERRE	18,1	-1,1	16,8
LEGUMES ET CHAMPIGNONS	-2,1	4,4	2,1
POMME	-10,0	70,6	53,6
INDICE GENERAL	-0,3	2,7	2,4

(1) LES RECETTES MONETAIRES AU TITRE DES PAIEMENTS A L'INDUSTRIE LAITIERE, DES REGIMES D'ASSURANCES AGRICOLES ET DES PAIEMENTS SUPPLEMENTAIRES ONT ETE EXCLUES.

SOURCE: - MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

L'agriculture québécoise est toujours caractérisée par une forte domination des produits animaux comme source de revenu des entreprises agricoles. Les produits représentent en effet plus de 75% des recettes, alors que la vente de céréales n'en représente que 5,8%. La baisse actuelle du prix des céréales devrait donc normalement favoriser l'expansion des productions animales.

Cependant, le volume global de production ne s'accroîtra que de 2,7% alors que les prix pourraient connaître une légère réduction. Les recettes monétaires provenant de la vente des produits agricoles, en excluant tout paiement gouvernemental, augmenteront de 2,4% en 1987.

La place qu'occupe la production de lait influe grandement sur la situation générale de l'agriculture au Québec. Responsable de plus de 35% des recettes, la production laitière demeurera stable en 1987. L'augmentation des prix devrait demeurer très modeste.

La production porcine pourrait amorcer une légère expansion surtout au cours du second trimestre de 1987. Les prix resteront cependant sensiblement au niveau de la moyenne de 1986.

Alors qu'on s'attend à une baisse de la production de viande bovine au Canada et aux États-Unis, les approvisionnements québécois de boeuf devraient progresser sous l'effet d'une augmentation du poids moyen des bêtes abattues. A la lumière des prévisions relatives à l'offre de

boeuf et de porc en Amérique du Nord, les prix demeureront élevés tout au long de l'année et les prix des bovins d'engraissement demeureront fermes jusqu'à la fin de 1987.

La mise en place d'un nouveau système de pénalisation dans la production de poulet devrait permettre une meilleure adéquation de l'offre de ce produit à la demande, sur une base saisonnière. En 1987, la production canadienne devrait croître de 8,9% par rapport à celle de 1986, et celle du Québec de 7%. L'abondance relative des disponibilités de poulet devrait réduire quelque peu les prix. Dans le secteur des dindons, une réduction importante des stocks, au début de 1987, pourrait conduire l'Office canadien de commercialisation du dindon à réévaluer à la hausse ses contigents de production pour 1987. Pour l'instant, la production québécoise devrait s'accroître d'au moins 8%, la division du contingent par période et par catégorie permettra à la production de mieux correspondre à la demande. Les prix à la production devraient demeurer stables au cours de quelques mois en 1987, pour fléchir à la fin de l'année sous la pression de l'accroissement des disponibilités de volaille et de porc.

Compte tenu du contexte nord-américain du marché des céréales exposé précédemment, le prix moyen des céréales connaîtra une baisse en 1987. De plus, les faibles rendements en 1986 ont provoqué une baisse de la production qui se reflètera par une légère réduction des ventes de céréales en 1987. Par ailleurs, les programmes de stabilisation des revenus dans le secteur céréalier ainsi que des conditions normales de culture pourraient conduire à une hausse de la récolte à l'automne 1987.

Les compensations d'assurance-stabilisation des revenus prévues pour la récolte de 1987 de maïs-grain et de céréales à paille pourraient s'élever à près de 160 millions $.

Finalement, la majorité des produits horticoles bénéficieront d'une hausse de leur production en 1987, si les conditions climatiques permettent un rendement moyen.

Le revenu net réalisé du secteur agricole québécois verrait sa croissance limitée à 5,3% en 1987, en regard d'une progression de 12% en 1986. Le ralentissement serait imputable principalement à une baisse des revenus provenant de transferts gouvernementaux dans le secteur des productions animales. Par ailleurs, les entreprises de plusieurs secteurs verront leur situation financière s'améliorer. La réduction des frais d'intérêt et des dépenses pour l'alimentation animale augmentera leur marge bénéficiaire.

5.3 Les perspectives du secteur des pêches

L'année 1987 dans le secteur des pêches sera marquée par une accentuation de la raréfaction de la ressource. Ce phénomène est prévisible au large des côtes européennes et japonaises et se dessine aussi sur les côtes canadiennes. Les pêcheurs de l'Atlantique et du golfe du Saint-Laurent disposeront en 1987 de quotas s'élevant à 972 865 tonnes de poisson de fond comparativement à 1 225 665 tonnes l'année précédente. En effet, le Canada a dû prendre un certain nombre de mesures pour sauvegarder ses ressources halieutiques. A la suite de négociations, un accord provisoire

est intervenu entre le Canada et la France. Ainsi, dans l'attente du jugement d'un tribunal indépendant qui trancherait le litige de la souveraineté territoriale dans ce secteur, le Canada permettra aux chalutiers français de poursuivre leurs opérations au large des Iles Saint-Pierre et Miquelon.

De plus, afin de mieux planifier les opérations de transformation et de commercialisation, un système de contingents saisonniers et de limites par voyage de pêche sera appliqué pour permettre la répartition des débarquements sur une plus longue période.

La fermeté de la demande américaine laisse prévoir pour 1987 des perspectives intéressantes pour les industriels de la pêche, malgré la rareté des approvisionnements au Québec. La baisse récente du dollar américain, en regard des monnaies européennes et du yen pourrait favoriser nos exportations à destination des États-Unis.

A ce chapitre, les tendances récentes du marché ont incité plusieurs intervenants québécois à accentuer leurs exportations de produits non transformés à destination des États-Unis, à un moment où les capacités québécoises de transformation sont excédentaires. A court terme, ces pratiques réduisent donc les possibilités d'emplois sur le territoire québécois et, à long terme, elles peuvent diminuer les perspectives de rentabilité des usines. Par conséquent, et si le milieu concerné n'apporte pas de correctifs, les autorités gouvernementales pourraient être obligées d'intervenir par voie législative afin d'assurer des approvisionnements suffisants aux usines.

Par ailleurs, l'années 1987 devrait être marquée par la finalisation de certains éléments du programme de privatisation dans le secteur des pêches. Des décisions devront être prises au cours des prochains mois concernant la vente de certains actifs de Pêches Nordiques et de Madelipêche. Ces transactions ont pour objectif de remettre au secteur privé les destinées de ces entreprises en leur accordant ainsi de nouvelles possibilités de développement.

5.4 Les perspectives dans la transformation et la distribution

Le taux de croissance économique au Québec devrait ralentir en 1987, le produit intérieur brut en dollars constants progressant de 2,8% comparativement à 3,5% en 1986. Le revenu personnel disponible s'accroîtrait de 7,4% grâce, notamment, à une hausse de la rémunération moyenne.

Les dépenses personnelles consacrées aux biens et aux services en 1987 pourraient augmenter à un rythme légèrement inférieur à celui de l'année précédente, à moins que la poursuite de la baisse des taux d'intérêts incite les consommateurs à accroître leur demande pour des biens durables.

La demande des ménages pour les biens alimentaires devrait s'accroître, principalement dans le secteur de la restauration.

Les prévisions quant à l'évolution des prix à l'alimentation font état d'une hausse de 3% à 5% en 1987 pour l'ensemble du Canada.

La baisse du prix des matières premières d'origine agricole en 1987 va être compensée par une augmentation des coûts de la main-d'oeuvre dans les secteurs de la transformation et de la commercialisation.

Dans le secteur du commerce de détail, le groupe des Épiciers Unis Métro-Richelieu vient d'effectuer la vente de ses dépanneurs au profit d'Alimentation Couche-Tard. Par ailleurs, le groupe Métro-Richelieu pourra dorénavant exercer ses fonctions de grossiste auprès de l'ensemble des dépanneurs d'Alimentation Couche-Tard.

Bénéficiant de la poursuite de la croissance économique au Québec, le secteur de la restauration connaîtra en 1987 une autre année d'expansion. Cependant, l'important développement des réseaux d'établissement de restauration rapide pourra entraîner à court terme une baisse de leur rentabilité.

CHAPITRE 6

LES DÉFIS D'ICI LA FIN DE LA DÉCENNIE

La situation économique du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec s'est améliorée en 1986 à la faveur de la spécialisation traditionnelle de l'agriculture québécoise dans les productions animales et grâce à la vigueur des prix sur les marchés des produits marins. Les mêmes facteurs favorables continueront de se manifester en 1987 mais plusieurs enjeux importants s'annoncent d'ici la fin de la décennie.

La conjoncture actuelle du marché mondial des denrées agricoles pose un véritable défi au secteur agricole québécois car il devient essentiel de réévaluer les interventions gouvernementales de soutien de la production agricole par rapport à la capacité de payer des contribuables québécois. Par ailleurs, la signature d'ententes commerciales bilatérales avec les États-Unis ou multilatérales dans le cadre du GATT peuvent avoir des répercussions importantes sur la structure du secteur québécois de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation.

Les espoirs soulevés par l'élaboration et la mise en place de la Stratégie agricole canadienne devront se matérialiser dans des politiques et programmes favorables aux agriculteurs et aux gouvernements. Finalement, une nouvelle philosophie d'intervention devra s'instaurer dans les secteurs

de l'agriculture et des pêches. Du côté agricole, il faut adapter la production aux besoins des marchés alors que dans le secteur des pêches, il faut trouver une solution au problème de surcapitalisation dans un contexte de plafonnement des ressources halieutiques.

6.1 L'évolution du marché mondial des denrées agricoles

De 1970 à 1980 la demande mondiale de céréales a augmenté de 32% entraînant une forte progression des prix. A titre d'exemple, le prix mondial du blé est passé de 73$ US la tonne en 1970 à 218$ US la tonne en 1980. Parallèlement, les pays exportateurs ont augmenté leur capacité de production et dans le cas des États-Unis et de l'Europe, la production a progressé respectivement de 25% et de 30% durant les années soixante-dix.

Au début des années quatre-vingt la crise économique mondiale, qui s'est caractérisée par des taux d'intérêt record, a amené un ralentissement de la demande mondiale des céréales à un moment où plusieurs pays importateurs devenaient autosuffisants en céréales. En 1985, le commerce mondial des céréales a chuté de 40 millions de tonnes (-18%) et ce sont les États-Unis qui ont absorbé cette baisse en raison de leur politique de soutien des prix.

En 1980, les États-Unis avaient exporté 112 millions de tonnes de céréales (55% du marché mondial) et la Communauté économique européenne, 37 millions de tonnes (18% du marché). En 1985, les exportations américaines se chiffraient par 63 millions de tonnes (39% du marché) et celles de la

C.E.E. atteignaient 48 millions de tonnes (28% du marché). Avec le Farm Bill de 1985, les États-Unis veulent récupérer leur part du marché mondial en abaissant les taux de prêt (loan rate) à partir desquels s'établissent les prix mondiaux et en subventionnant massivement leur propre production.

Le marché mondial des céréales est présentement embourbé avec des surplus considérables. Les stocks de report atteignent 400 millions de tonnes, soit deux fois le volume absorbé annuellement par tout le commerce mondial. Les prix mondiaux des céréales ont chuté de 40% au cours des douze derniers mois (le prix mondial du blé est passé de 166$ US la tonne à 100$ US la tonne).

La guerre commerciale que se livrent les pays exportateurs pour conserver ou augmenter leur part du marché mondial des denrées agricoles a des répercussions dramatiques sur les prix qui sont payés aux agriculteurs. Parallèlement, la plupart des pays subventionnent massivement leur agriculture afin de soutenir financièrement leurs agriculteurs afin qu'ils profitent de la hausse des prix lorsqu'elle surviendra. En 1986, les États-Unis dépenseront 35 milliards $US dans le cadre du Farm Bill alors que la C.E.E. versera 50 milliards $US en subventions à l'exportation de produits agricoles.

Les producteurs québécois de céréales subissent les effets de cette guerre commerciale. Le prix moyen des céréales produites au Québec est passé de 163 $ la tonne pour la récolte 1984 à 143 $ la tonne pour la récolte de 1985. La récolte de 1986 pourrait s'écouler à un prix moyen de

120 $ la tonne. La chute de prix se répercute sur les compensations versées par la Régie des assurances agricoles du Québec. Les producteurs assurés recevront une compensation de l'ordre de 57 $ la tonne pour la récolte de 1986, ce qui signifie des déboursés totaux de près de 100 millions $.

La guerre commerciale risque de se répercuter sur les producteurs de viande si les éleveurs américains reconstruisent leurs troupeaux et commencent à écouler leurs énormes surplus de céréales par le biais de la production de viande de porc. Une telle éventualité risque de réduire considérablement le prix du porc en entraînant à la baisse le prix des autres viandes.

L'évolution actuelle du marché mondial des denrées agricoles et ses conséquences prévisibles sur l'agriculture québécoise nous obligent à réévaluer les interventions gouvernementales de soutien de la production agricole. Le contexte actuel de surplus de denrées agricoles au niveau international ne permet pas de développer davantage les capacités de production. Il faut davantage ajuster le volume de production à la lumière des prix internationaux au lieu d'utiliser les régimes d'assurance-stabilisation des revenus pour soutenir l'accroissement du volume de production.

Finalement, il faut s'interroger à propos de la capacité financière du gouvernement québécois à soutenir la production agricole si la guerre commerciale dure encore plusieurs années et si de plus, elle se répercute dans le secteur des viandes.

6.2 Les ententes commerciales internationales

6.2.1 La libéralisation des échanges avec les États-Unis

Les discussions entre les représentants du Canada et des États-Unis se poursuivront au cours de 1987 en vue d'arriver à la signature d'une entente bilatérale entre les deux pays.

Même si la libéralisation des échanges peut présenter des avantages à moyen et long termes pour l'ensemble de l'économie québécoise, le processus de libéralisation devrait s'échelonner sur une longue période en ce qui concerne le secteur agricole. Dans l'éventualité d'une libéralisation rapide des échanges, les États-Unis, qui sont déjà en surproduction dans la plupart des secteurs agricoles, pourraient inonder les marchés canadiens de produits agricoles.

Advenant l'instauration d'une zone de libre-échange en matière agricole avec les États-Unis, il faudrait que les politiques d'aide à l'intention du secteur agricole soient harmonisées. Dans ce contexte, il est

probable que les Américains exigeraient l'abandon de plusieurs moyens d'intervention gouvernementale en matière agricole comme le crédit agricole, la stabilisation des revenus, les programmes d'aide à l'investissement, etc.

Le Québec s'oppose à l'inclusion de l'agriculture dans les discussions canado-américaines sur la libéralisation des échanges tant que des précisions n'auront pas été apportées concernant:

- la nature et le niveau de subvention acceptables pour les deux pays;
- la nécessité de maintenir des plans nationaux de commercialisation et de gestion de l'offre;
- la nécessité de maintenir des programmes de stabilisation des revenus des agriculteurs;
- le pouvoir des États de mettre en place des politiques ou des réglementations nécessaires au développement de leur agriculture;
- et finalement, sur les mesures de sauvegarde à mettre en place pour éviter le dumping, les guerres de prix et l'instabilité des marchés.

Les discussions canado-américaines à propos de la libéralisation des échanges se poursuivent toujours en dépit du caractère fortement protectionniste de la politique commerciale américaine. Il est à prévoir que tant que les surplus agricoles américains demeureront élevés et que le dollar américain gardera sa vigueur, le protectionnisme continuera de prévaloir dans la politique commerciale des États-Unis.

6.2.2 Les négociations du GATT (1)

A la suite de la session ministérielle du GATT tenue à Punta del Este en Uruguay à la mi-septembre 1986, un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales a été lancé. Ces discussions commerciales pourraient se poursuivre pendant les quatre prochaines années.

Le secteur agricole a, jusqu'à maintenant, fait l'objet de nombreuses controverses. Les partenaires commerciaux en sont finalement arrivés à un accord visant l'inclusion du secteur agricole au sein des discussions du GATT au même titre que les autres secteurs économiques. Cependant, il est permis de croire que le secteur de l'agriculture recevra un traitement particulier en raison du précédent créé par l'inclusion de ce secteur au sein des discussions du GATT et à cause de la nature même du secteur. Soulignons aussi que les pays exportateurs, dont le Canada, exigeaient l'abolition des subventions à l'exportation mais la France, se sentant visée par cette proposition fit modifier le projet initial pour y inclure aussi toutes les mesures affectant directement ou indirectement le commerce international des denrées agricoles. Dans ce contexte, ce sont les barrières non tarifaires de la majorité des pays qui seront examinées et il est probable que les discussions touchant la libéralisation des échanges dans le secteur agricole se prolongent en raison de l'abandon du calendrier original de discussion.

---

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Les enjeux de la présente ronde de négociations du GATT sont la redéfinition du partage du marché international des denrées agricoles et la suppression des pratiques qui entravent le commerce des produits agricoles. La présente guerre commerciale conduit à une surenchère dans les rabais de prix et à des représailles donnant lieu à l'imposition de droits compensatoires. L'abaissement des subventions destinées à soutenir les revenus des agriculteurs apparaît comme un élément important dans les négociations du GATT.

6.3 Les défis dans le secteur agro-alimentaire

6.3.1 La stratégie agricole canadienne

Lors de leur conférence de novembre 1985, les Premiers ministres ont chargé les ministres de l'Agriculture d'élaborer une stratégie agricole nationale pour faire face aux problèmes de l'industrie agro-alimentaire canadienne. A la lumière des perspectives à court et moyen termes pour le secteur agricole canadien, tous les ministres de l'agriculture sont arrivés à une entente portant sur les objectifs et les principes de base d'une stratégie agricole canadienne.

6.3.1.1 Objectifs et principes à la base de la stratégie

Les ministres de l'agriculture reconnaissent et retiennent les objectifs suivants comme assise de l'intervention gouvernementale dans le secteur agro-alimentaire:

- Conformément aux principes du développement économique régional, l'objectif premier des interventions fédérales et provinciales dans le secteur agro-alimentaire est d'y accroître les revenus et l'emploi en favorisant une activité économique soutenue fondée sur les possibilités réelles de chaque région.

- De façon plus précise, les gouvernements fédéral et provinciaux désirent faciliter le développement d'un secteur agro-alimentaire axé sur les marchés dans toutes les régions et, à cette fin, entendent adopter des politiques et programmes qui renforcent sa position concurrentielle.

- Vu l'incertitude qui entache bon nombre des facteurs influant sur l'activité agricole, les gouvernements fédéral et provinciaux unissent leurs efforts pour offrir aux agriculteurs, à moyen et long termes, les moyens de surmonter les difficultés causées par les variations climatiques et les fluctuations des prix des produits.

Une stratégie agricole nationale doit se fonder sur des principes fondamentaux acceptés de tous et qui serviront de lignes directrices pour orienter les interventions futures. Elle doit aussi être conçue pour régler les différends entre gouvernements et régions.

Les ministres de l'agriculture reconnaissent et acceptent les principes suivants:

- Reconnaissance du partage des compétences et des responsabilités à l'égard du développement agro-alimentaire, y compris le droit, pour les deux paliers d'administration publique, d'intervenir dans les domaines des finances, de la commercialisation, de la recherche, de l'aide à la production et de la stabilisation des revenus, tout en admettant que la gestion des ressources est de ressort provincial. Il est également convenu que ces interventions devraient, bien sûr, ne pas aller à l'encontre des principes et objectifs de la stratégie agricole nationale.

- Équité et respect des économies régionales.

- Orientation de l'intervention gouvernementale en fonction des marchés et de la compétitivité du secteur.

- Protection des fermes familiales.
- Coopération et coordination efficaces avec le secteur privé.
- Collaboration fédérale-provinciale efficace.

L'engagement de tous les gouvernements à respecter ces principes crée des conditions propices au renforcement des efforts fédéraux-provinciaux et publics-privés actuels. Cela débouchera sur des politiques et programmes qui profiteront au secteur agro- alimentaire et seront axés sur les atouts et les besoins des régions.

6.3.1.2 Les enjeux pour le Québec dans la stratégie agricole canadienne

Le Québec a assumé le leadership de la préparation de la Stratégie agricole nationale. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec est intervenu sur le sujet, lors des des réunions des ministres de l'Agriculture de janvier, mai et août 1986, en insistant sur la nécessité d'introduire davantage d'équité dans la répartition entre les provinces, des fonds fédéraux destinés aux agriculteurs.

Depuis 1980, le gouvernement du Québec a supporté seul la hausse du coût de l'aide accordée aux agriculteurs du Québec, même si les Québécois assument leur quote-part des revenus du gouvernement fédéral. Pendant que les dépenses québécoises augmentaient de 323 à 457 millions $, les

dépenses agricoles fédérales au Québec passaient de 326 à 339 millions $. La hausse de 4% des dépenses agricoles fédérales au Québec se compare à des hausses de 86% en Alberta, de 76% en Saskatchewan, de 64% au Manitoba et de 22% en Ontario.

Dans la reconnaissance du principe d'équité, le Québec a gagné graduellement les autres provinces à son point de vue. Ce principe a été éprouvé une première fois dans le partage de l'indemnité de un milliard $ versée aux producteurs canadiens de céréales et d'oléagineux. Les producteurs québécois recevront 37,5 millions $ en vertu de ce programme, malgré l'opposition de ceux qui voulaient que seules les provinces exportatrices de céréales soient compensées. Le Québec a obtenu que le programme s'applique à toute la production de céréales et non pas seulement aux céréales vendues dans les réseaux commerciaux. De plus, l'aide versée sera la même selon les produits pour les producteurs de l'Ouest et ceux de l'Est.

La révision des programmes de stabilisation des revenus agricoles en vue de les rendre complémentaires est un dossier dans lequel le gouvernement du Québec souhaite arriver à court terme à une entente avec le gouvernement fédéral. Lors de la dernière conférence des ministres de l'Agriculture, tenue à Victoria en août 1986, le Québec a exprimé sa volonté de participer aux ententes tripartites, une fois qu'elles auront été modifiées de façon à:

- respecter le droit constitutionnel des provinces de mettre en place des programmes de stabilisation complémentaires aux programmes nationaux;

- bonifier le niveau de protection offert aux producteurs de viandes rouges en tenant davantage compte dans le calcul des compensations des coûts de production encourus par les producteurs des différentes provinces.

Le programme québécois d'assurance-stabilisation des revenus agricoles est largement déficitaire. Le déficit accumulé est passé de 138 millions $ en 1985 à 170 millions $ en 1986 et pourrait atteindre 300 millions $ en 1989. Le Québec revendique pour les agriculteurs du Québec un traitement comparable à celui dont profitent les producteurs de céréales de l'Ouest. La position du Québec dans le dossier de la révision des programmes de stabilisation des revenus est en accord avec la stratégie agricole nationale et s'appuie sur le principe d'équité et de respect des économies régionales ainsi que sur la reconnaissance du partage des juridictions.

6.3.2 La réorientation des interventions du Ministère dans le secteur agricole québécois

L'année 1986 a été marquée par une vaste consultation sur les interventions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et de ses organismes. L'objectif de cette consultation était la révision des interventions qui visaient le développement des productions dans le but de favoriser la consolidation et la stabilisation des acquis.

Suivant la réforme des programmes d'aide financière aux agriculteurs, les demandes seront évaluées dans le contexte global d'amélioration de la rentabilité de l'entreprise. En conséquence, cette nouvelle approche permettra l'étude de solutions alternatives en vue d'allouer les ressources de façon à accroître au maximum la rentablité de l'exploitation agricole.

Par ailleurs, le comité consultatif du financement agricole a réalisé une consultation en vue de refondre en une seule, les huit lois qu'administre l'Office du crédit agricole du Québec. La refonte permettra également d'accroître l'efficacité de cet organisme et de mieux répondre aux besoins de la population agricole québécoise.

Des comités consultatifs ont oeuvré dans le domaine de la stabilisation des revenus agricoles, de l'assurance récolte et de l'assurance bétail. En ce qui a trait aux régimes d'assurance-stabilisation, le comité doit évaluer si les primes sont adaptées à l'état des marchés et si l'objectif initial de stabilisation des revenus des producteurs efficaces lors des années de bas prix, est réalisé sans empêcher les producteurs québécois de recevoir les véritables signaux du marché.

En septembre 1986, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a fait connaître sa politique de révision des zones agricoles visant à raffiner les limites des zones agricoles existantes pour rendre possible une meilleure coordination de l'affectation des sols. La recherche de l'homogénéité et de l'intégrité du territoire est l'objectif à poursuivre afin de protéger cette ressource et assurer le développement de l'agriculture au Québec.

6.4 Les défis dans le secteur des pêches

6.4.1 Les discussions fédérales-provinciales

Lors de la Conférence de Halifax en 1985, les premiers ministres avaient convenu que les ministres des Pêches devaient accélérer l'élabora-

tion de politiques pour permettre au Canada de tirer parti de ses avantages dans le secteur des pêches.

A ce moment, on avait identifié quatre défis qui devaient faire l'objet de discussions entre les deux niveaux de gouvernement et le secteur privé. Le commerce, la stabilité des revenus, la gestion des ressources et le développement des pêches ont donc été choisis comme thèmes aux discussions des ministres des Pêches tout au long de 1986. D'importants consensus ont pu s'établir à propos des quatre défis.

Ainsi en ce qui concerne le commerce, les ministres des Pêches ont approuvé les démarches relatives à la libéralisation des échanges tant avec les États-Unis que dans le cadre des discussions multilatérales du GATT. De plus, un consensus s'est fait autour de l'idée que la mise en marché incombe essentiellement au secteur privé. Les interventions gouvernementales peuvent venir cependant appuyer cette fonction par des activités de promotion et d'études sur les marchés.

Au chapitre de la stabilité des revenus, les ministres des Pêches ont convenu de la nécessité de la mise sur pied d'un groupe de travail qui verra à élaborer des propositions détaillées sur ce sujet. D'ici là, on s'entend pour surseoir à toute nouvelle initiative dans ce domaine tant que les rapports de la commission Forget et de la commission House de Terre-Neuve n'auront pas été étudiés plus à fond. L'instabilité des revenus des pêcheurs soulève de tels problèmes que la question doit être étudiée conjointement avec les ministres responsables des politiques sociales,

économiques et régionales. Cependant la question fondamentale n'est pas la stabilité des revenus, mais bien leur niveau.

Les ministres des Pêches se sont entendus sur certains aspects touchant la gestion de la ressource. Ainsi, on réaffirme que la politique extérieure canadienne en matière de pêche doit viser la conservation et la gestion efficace des ressources pour le bénéfice de l'industrie canadienne. Par conséquent, on demande la cessation de la politique qui accordait à certains pays des contingents non excédentaires en eaux canadiennes en vue d'obtenir leur collaboration en matière de conservation et l'accès à leur marché. De même, l'allocation de contingents excédentaires aux flottes étrangères dans le cadre d'ententes devrait se faire sous la condition d'une collaboration de celles-ci en matière de conservation. De plus, les ministres conviennent qu'il faut renforcer les moyens de surveillance et de contrôle des règlements canadiens touchant la protection de la ressource.

Finalement, les ministres ont abordé le défi que constitue le développement des pêches dans les années futures. A ce propos, on s'est entendu sur des mesures à prendre pour améliorer la qualité. Ainsi, on s'est engagé à promouvoir le classement des matières premières, à encourager la mise sur pied de programmes de contrôle de la qualité et à considérer la possibilité de mettre en oeuvre des programmes de classement de produits finis. L'aquaculture apparait comme une autre élément important dans une stratégie de mise en valeur et de développement des ressources. Les ministres des Pêches ont donc convenu d'accroître la collaboration entre les gouvernements et de négocier des protocoles d'entente. Les

pêches récréatives demeurent un autre domaine qui se prête à une collaboration accrue entre les gouvernements et les utilisateurs des ressources. Encore ici, on s'est entendu sur des principes fondamentaux qui devront se traduire par des projets d'ententes sur le partage des responsabilités dans le secteur des pêches en eaux douces.

La question du partage des responsabilités concernant la gestion des ressources marines demeure cependant toujours en suspens. A l'heure actuelle, l'ensemble des pouvoirs est détenu par le gouvernement fédéral. Le Québec souhaite que les responsabilités fassent l'objet d'un partage et qu'une approche collégiale de l'autorité prédomine dans l'avenir.

6.4.2 Les défis de l'industrie québécoise de la pêche

6.4.2.1 La qualité des produits marins

Depuis 1984, le Ministère exerce des activités relatives à l'inspection et au triage des produits marins. Cette activité s'inscrit dans un vaste programme d'amélioration généralisée de la qualité des produits de la pêche au Québec.

Conscients des bénéfices accrus résultant de l'amélioration de la qualité des produits marins, l'industrie de la transformation des produits marins s'apprête à franchir une autre étape dans l'amélioration de la qualité.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec entend appuyer les entreprises de transformation désirant se doter d'un programme interne de contrôle de la qualité. Il va sans dire que ces industriels devront s'assurer l'obtention d'approvisionnements de qualité en poissons, mollusques et crustacés.

Cette nouvelle attitude face au défi de la qualité stimulera le développement de nouveaux marchés au bénéfice de tous les intervenants de la filière pêche.

6.4.2.2 La rationalisation des activités de capture et de transformation

Le principal défi du secteur québécois des pêches maritimes dans les prochaines années sera l'adaptation de sa capacité de capture et de transformation à un plafonnement des ressources halieutiques.

Pour la flotte, il faut s'attaquer résolument au problème de surcapitalisation. Le grand nombre de bateaux et la courte période durant laquelle ils sont utilisés ne permettent pas de rentabiliser les investissements. La solution la plus prometteuse à ce problème est la réduction du nombre de bateaux de pêche associée à une augmentation de la polyvalence de la flotte en vue de procurer aux pêcheurs des revenus convenables.

Pour ce qui est de la transformation des produits marins, d'importants investissements ont été réalisés au cours des dernières années

en vertu du Programme de rationalisation du secteur de la transformation des produits de la pêche. Ce programme a permis de rendre les usines conformes aux normes modernes de la préparation des produits alimentaires tout en permettant à nombre d'entre elles d'accroître leur capacité de production.

L'accroissement de la rentabilité des usines de transformation de produits marins dans le contexte de la raréfaction de la ressource ne peut se réaliser que par une hausse du degré de transformation et une diversification plus poussée des activités. Cette nouvelle orientation ne peut pas se dissocier d'efforts tout aussi importants pour la commercialisation en vue de développer de nouveaux marchés. On devrait s'attendre à un regroupement de l'offre des produits de la pêche pour se doter des moyens appropriés pour mieux pénétrer et satisfaire les besoins des marchés.

A ce chapitre, le marché québécois de la consommation demeure un segment relativement peu exploité par les industriels de la pêche du Québec.

Ainsi, et quoique les activités de commercialisation demeurent avant tout du ressort de l'entreprise privée, l'État québécois pourrait collaborer de façon particulière à l'émergence de cette importante fonction pour l'industrie. Les axes prioritaires d'intervention pourraient être l'établissement de réseaux d'informations qui mettraient en contact des industriels avec des distributeurs québécois et la mise en place d'un programme d'aide financière à la promotion et au merchandising.

6.4.2.3 Le développement de l'aquaculture

En milieu maritime, le plafonnement des ressources empêche tout développement de l'activité de capture. Par contre, l'élevage d'espèces lucratives offre un fort potentiel de développement. La rareté de certains produits marins, leur prix élevé et l'amélioration des techniques d'élevage sont autant de facteurs qui ont favorisé l'émergence de cette nouvelle industrie au Québec.

Bien qu'il existe des pisciculture pour fins d'ensemencement depuis le début du siècle, la production aquacole québécoise demeure limitée. Les seules espèces élevées jusqu'à une taille commerciale étaient la truite arc-en-ciel et l'omble de fontaine. En 1986 cependant, la commercialisation de la moule bleue a été effectuée par une entreprise des Iles-de-la-Madeleine. De plus, une firme gaspésienne a mis en marché près de 5 000 saumons. D'autres expériences d'élevage commercial sont en cours. Ainsi, on réalise actuellement des travaux de développement de l'élevage du pétoncle sur la Basse-Côte-Nord, du saumon en Gaspésie et du homard aux Iles-de-la-Madeleine.

D'importants efforts devront cependant être consacrés à la recherche technique et à l'abaissement des coûts de production. L'industrie de produits marins présente un potentiel intéressant de rentabilité pour les investisseurs privés.

6.4.2.4 Les pêches en eau douce

Le secteur de la capture et de la transformation des poissons d'eau douce demeure très peu développé au Québec. Ainsi, avec près de 183 400 kilomètres carrés d'eau douce, le Québec déclarait en 1982 des livraisons d'une valeur de 1,1 million $. A la même époque, la valeur des livraisons en Ontario s'élevait à 68,5 millions $.

Depuis la promulgation de la Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciale en novembre 1985, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec entend bien mettre davantage en valeur les ressources des nappes d'eau douce du Québec. Ceci devrait se traduire par des projets de mise sur pied d'usines de transformation et dans le développement de nouveaux produits. Actuellement, trois projets sont à l'étude, soit à Laniel et à Duranseau en Abitibi et à La Tuque dans le comté de Laviolette.

Le développement de ce secteur demeure cependant conditionnel à l'harmonisation des exploitations commerciales et sportives de la ressource. Une expérience en ce sens se réalise actuellement dans la région du lac Saint-Pierre.

ANNEXE I

Profil statistique des secteurs agricoles

		PAGE
Tableau I-1:	Statistiques principales de la production laitière au Québec de 1980 à 1987	1
Tableau I-2:	Statistiques principales du secteur porcin au Québec de 1980 à 1987	2
Tableau I-3:	Statistiques principales du secteur bovin au Québec de 1980 à 1987	3
Tableau I-4:	Statistiques principales du secteur avicole au Québec de 1980 à 1987	4
Tableau I-5:	Statistiques principales du secteur céréalier au Québec de 1980 à 1987	5
Tableau I-6:	Statistiques principales de divers secteurs agricoles au Québec de 1980 à 1987	6

TABLEAU I-1
STATISTIQUES PRINCIPALES DE LA PRODUCTION LAITIÈRE
AU QUÉBEC DE 1980 A 1987

DÉTAIL	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986(1)	1987(2)
NOMBRE DE PRODUCTEURS	20 726	20 036	19 503	19 091	18 142	17 483	16 700	16 200
CHEPTEL DE VACHES-'000 TÊTES-	700	700	695	675	690	675	655	650
PRODUCTION MOYENNE PAR VACHE -LITRES-	4 266	4 262	4 581	4 346	4 475	4 364	4 501	4 523
UTILISATION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE -'000 HECTOLITRES-								
-A L'ÉTAT NATURE	6 191	6 295	6 331	6 265	6 364	6 622	6 740	6 700
-A LA TRANSFORMATION	22 325	22 662	23 798	21 829	23 335	21 699	21 636	21 600

(1) ESTIMATIONS
(2) PRÉVISIONS

SOURCES: -STATISTIQUE CANADA, RAPPORT DES ENQUÊTES SUR LE BÉTAIL.
-BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, STATISTIQUES LAITIÈRES.
-MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

TABLEAU I-2
STATISTIQUES PRINCIPALES DU SECTEUR PORCIN
AU QUÉBEC DE 1980 A 1987

DÉTAIL	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986(1)	1987(2)
VENTES -'000 TÊTES-	4 802	4 836	4 704	4 581	4 743	4 762	4 672	4 770
PRIX PAYÉ AU QUÉBEC -$ LE CENT LIVRES-	60,33	70,27	83,83	71,09	72,65	68,57	81,78	82,00
POIDS MOYEN -LIVRES-	171,4	171,6	174,0	174,5	173,8	174,5	177,0	179,0

(1) ESTIMATIONS
(2) PRÉVISIONS

SOURCES: -AGRICULTURE CANADA, RAPPORT SUR LE MARCHÉ DES BESTIAUX ET DE LA VIANDE AU CANADA.
-STATISTIQUE CANADA, STATISTIQUE DU BÉTAIL ET DES PRODUITS ANIMAUX, CATALOGUE NUMÉRO 23-203.
-MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

TABLEAU I-3
STATISTIQUES PRINCIPALES DU SECTEUR BOVIN
AU QUÉBEC DE 1980 A 1987

DÉTAIL	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986(1)	1987(2)
GROS BOVINS (3)								
VENTES -'000 TÊTES-	276,9	296,6	348,6	413,9	351,1	341,2	351,9	360,0
POIDS MOYEN -LIVRES-	1 217	1 214	1 229	1 143	1 106	1 172	1 183	1 184
VENTES -'000 LIVRES-	336 987	360 072	428 429	473 088	388 255	399 779	416 166	426 410
PRIX MOYEN -$/100 LIVRES-	54,29	49,94	52,12	47,96	53,34	51,20	50,88	54,90
RECETTES MONÉTAIRES -'000$-	182 950	179 820	223 297	226 893	207 095	204,686	211 745	234 098
VEAUX								
VENTES -'000 TÊTES-	355,5	383,6	426,9	416,4	441,5	355,3	330,0	320,0
POIDS MOYEN -LIVRES-	159	167	151	212	172	229	242	244
VENTES -'000 LIVRES-	56 524	64 061	64 462	88 277	75 938	81 443	80 040	78 146
PRIX MOYEN -$/100 LIVRES-	91,56	80,69	76,49	77,75	91,49	85,41	89,71	97,20
RECETTES MONÉTAIRES -'000$-	51 754	51 691	49 307	68 635	69 476	69 559	71 805	75 955
GROS BOVINS ET VEAUX								
VENTES -'000 TÊTES-	632,4	680,2	775,5	830,3	792,6	696,5	681,9	680,0
POIDS MOYEN -LIVRES-	622	624	636	676	586	691	728	742
VENTES -'000 LIVRES-	393 512	424 134	492 891	561 364	464 193	481 222	492 206	504 556
PRIX MOYEN -$/100 LIVRES-	59,64	54,58	55,31	52,64	59,58	56,99	57,14	61,45

(1) ESTIMATIONS
(2) PRÉVISIONS
(3) COMPREND VACHES, TAUREAUX, BOUVILLONS ET AUTRES BOVINS.

SOURCES: -STATISTIQUE CANADA, DONNÉES NON PUBLIÉES.
-MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

TABLEAU I-4
STATISTIQUES PRINCIPALES DU SECTEUR AVICOLE
AU QUÉBEC DE 1980 A 1987

DÉTAIL	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986(1)	1987(2)
VENTES				- TONNES -				
VOLAILLE	158 649	152 656	156 833	149 861	159 858	176 868	182 251	194 788
POULET	129 544	125 554	128 344	121 886	132 219	146 859	151 171	161 698
POULE	5 230	5 461	5 599	5 531	5 329	5 580	5 513	5 452
DINDON	23 844	21 617	22 859	22 413	22 283	24 429	25 567	27 638
OEUFS -'000 DOUZAINES-	77 783	80 766	78 844	80 410	78 104	77 722	77 700	77 700
RECETTES MONÉTAIRES				- '000$ -				
VOLAILLE	198 277	220 765	223 039	216 017	251 867	252 917	265 311	280 587
POULET	161 837	183 569	182 803	177 278	210 369	208 752	220 000	233 000
POULE	1 589	1 548	1 856	2 206	2 391	2 880	2 845	2 814
DINDON	34 851	35 648	38 380	36 533	39 107	41 285	42 466	44 773
OEUFS	68 911	82 700	80 017	82 798	86 333	91 354	90 448	86 794
DE CONSOMMATION	55 105	66 165	62 749	65 776	69 084	66 283	64 000	61 000
D'INCUBATION	13 806	16 535	17 268	17 022	17 249	25 170	26 448	25 794

(1) ESTIMATIONS
(2) PRÉVISIONS

SOURCES: -AGRICULTURE CANADA, RAPPORT SUR LE MARCHÉ DE LA VOLAILLE ET REVUE SUR LES COUVOIRS.
-STATISTIQUE CANADA, PRODUCTION DE VOLAILLES ET D'OEUFS, CATALOGUE NUMÉRO 23-202.
-BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, STATISTIQUES AVICOLES AU QUÉBEC.
-MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

TABLEAU I-5
STATISTIQUES PRINCIPALES DU SECTEUR CÉRÉALIER
AU QUÉBEC DE 1980 A 1987

DÉTAIL	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986(1)	1987(2)
SUPERFICIES				- HECTARES -				
BLÉ	42 700	40 904	32 004	30 000	37 000	50 000	60 000	60 000
AVOINE	164 900	150 099	163 000	170 000	165 000	150 000	125 000	130 000
ORGE	65 600	105 962	121 000	132 000	135 000	155 000	195 000	215 000
CÉRÉALES MÉLANGÉES	49 800	50 918	54 500	54 500	53 000	50 000	45 000	50 000
MAÏS	154 000	165 446	175 400	182 400	220 000	245 000	260 000	260 000
AUTRES CÉRÉALES	10 300	9 496	12 500	13 000	13 500	12 600	15 600	15 000
TOTAL (3)	487 300	522 825	558 400	581 500	623 500	662 600	700 600	730 000
PRODUCTION				- '000 TONNES -				
BLÉ	124,8	119,5	93,0	82,0	120,0	175,0	185,0	180,0
AVOINE	279,0	266,4	310,0	300,0	360,0	360,0	260,0	262,0
ORGE	171,5	257,0	360,0	320,0	400,0	520,0	580,0	600,0
CÉRÉALES MÉLANGÉES	128,6	130,1	144,0	130,0	150,0	160,0	120,0	140,0
MAÏS	838,2	975,4	1 040,4	975,0	1 350,0	1 550,0	1 450,0	1 600,0
AUTRES CÉRÉALES	13,0	11,3	12,2	16,5	16,0	21,0	18,0	21,0
TOTAL (3)	1 555,1	1 759,7	1 955,2	1 823,5	2 396,0	2 786,0	2 621,0	2 803,0

(1) ESTIMATIONS
(2) PRÉVISIONS
(3) LES DONNÉES AYANT ÉTÉ ARRONDIES, LEUR SOMME PEUT DIFFÉRER DU TOTAL.

SOURCES: -BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, GRANDES CULTURES: SUPERFICIES, PRODUCTION ET VALEUR.
-BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, SUPERFICIES DES PRINCIPALES GRANDES CULTURES.
-MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.

TABLEAU I-6
STATISTIQUES PRINCIPALES (1) DE DIVERS SECTEURS AGRICOLES
AU QUÉBEC DE 1980 A 1987

DÉTAIL		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986(2)	1987(3)
POMMES DE TERRE									
SUPERFICIES	-HECTARES-	17 000	17 172	17 800	17 800	19 014	19 400	19 800	20 000
PRODUCTION	-TONNES-	358 400	341 800	387 000	387 000	410 000	470 000	420 000	440 000
VALEUR	-'000$-	56 219	45 118	44 230	44 230	48 460	41 497	48 582	43 370
AUTRES LÉGUMES									
SUPERFICIES	-HECTARES-	29 886	29 970	33 437	33 437	34 042	34 071	n.d.	n.d.
PRODUCTION	-TONNES-	368 815	346 859	427 230	427 230	443 737	440 340	405 000	420 000
VALEUR	-'000$-	57 778	59 076	68 526	68 526	80 769	94 934	92 590	94 000
BETTERAVES SUCRIÈRE									
SUPERFICIES	-HECTARES-	2 666	3 903	4 849	4 849	3 111	2 400	n.a.	n.a.
PRODUCTION	-TONNES-	121 493	160 532	177 300	177 300	130 926	110 000	n.a.	n.a.
VALEUR	-'000$-	6 340	3 904	2 144	2 144	1 571	1 251	n.a.	n.a.
POMMES									
PRODUCTION	-TONNES-	118 516	45 303	78 109	78 109	85 081	91 825	53 914	92 000
VALEUR	-'000$-	18 525	12 128	18 737	18 737	20 302	24 057	16 597	25 489
PETITS FRUITS									
PRODUCTION	-TONNES-	11 824	13 348	16 467	16 467	15 857	18 603	14 194	17 481

(1) CES DONNÉES SE REFÈRENT A L'ANNÉE DE RÉCOLTE ET NON PAS A L'ANNÉE CIVILE.
(2) ESTIMATIONS
(3) PRÉVISIONS

SOURCES: -STATISTIQUE CANADA, PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES, CATALOGUE NUMÉRO 22-003.
-BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, DIVERSES PUBLICATIONS.
-MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, JANVIER 1987.